LE COURRIER DE L'OUEST

VOL Leg. Assembly R. Roo — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 19 NOVEMBRE, 1908. — NUMERO 7.

NOUVELLES REGIONALES

MORINVILLE.

Nécrologie.

Une circonstance indépendante de ma volonté, ne m'a pas permis de vous communiquer la notice nécrologique suivante plus tôt.

Le 29 octobre dernier, M. Antoire L'Abbé, âgé de 89 ans, s'éteignait doucement, à la demeure de son fils Uldéric.

Au mois de mai dernier, Mons. L'Abbé avait été grièvement blessé par une ruade de cheval, et il n'a dû qu'à sa forte constitution de prolonger, au milieu des souffrances les plus vives, sa vie pendant cinq mois.



Après une agonie si longue, chrétiennement supportée, M. L'Abbé est mort muni des secours consolants de notre sainte religion.

Ses funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale, au milieu d'une grande foule de parents et d'amis.

Pour cette triste circonstance, l'église avait été magnifiquement tendue de draperies noires.

Les porteurs étaient:

MM. Louis et Uldéric L'Abbé, fils du défunt; M. Ed. L'Abbé, son petit fils; MM. R. de Tonnancourt, W. Beaupré, et Jos. Léveillé.

M. Antoine Labbé était né à Kamouraska, province de Québec. Il avait épousé Melle Rosalie Léveillé.

Pendant 22 ans, il s'occupa de navigation: faisant le service entre Québec et Platsburg, à bord du "Rodolphe".

Il fut ensuite employé pendant 12 ans au service du gouvernement. Travailleur sobre et économe, M. Labbé ne tarda pas à se créer une véritable aisance.

En 1896, voulant jouir d'un repos bien mérité, il venait à Morinville, rejoindre ses deux fils, Louis et Uldéric, établis sur des terres.

Notre regretté défunt laisse pour pleurer sa perte une épouse et six enfants. MM. Louis et Uldéric, de Morinville, Georges, marchand en gros à Seattle, Washington; Antoine, résidant à Los-Angelés, Californie; et Mesdames R. de Tonnancourt, de Morinville, et J. Léveillé, d'Edmonton.

Nous offrons à la famille en deuil, nos condoléances sincères.

Dimanche dernier, les jeunes gens de St-Albert, sont venus nous donner une séance récréative qui a remporté le plus grand succès.

Nos félicitations aux jeunes acteurs pour la perfection apportée à jouer leur rôle, et nos remerciements les plus vifs pour la distraction qu'ils nous ont procurée.

Melle A. Lambert, d'Edmonton, était en promenade içi ces jours derniers.

Il règne actuellement une grande activité dans notre village.

Les élévateurs ont commencé à acheter le grain; les prix en sont très rénumérateurs.

En visite au presbytère, les Révérends MM. Normandeau, curé de St-Emile, et O'Kuysen, curé de Ste-Emérance.

ST-EMILE DE LEGAL.

Mardi, le 3 novembre, les nombreux amis de M. P. Provost, se réunissaient à sa résidence pour lui faire une surprise. Après lui avoir lu une adresse, à laquelle M. Provost su répondre aimablement, ils lui firent présent d'un superbe fauteuil.

M. Provost eut pour tous les remerciements les plus chaleureux. Nous devons ajouter que Mme. Provost a toutes les qualités voulues pour accueillir de façon charmantes ses amis et qu'elle a su s'en rendre digne.

A minuit, il y eut un réveillon de nature à satisfaire les plus épicuriens des convives, et tous, après avoir prolongé la réunion fort tard, se retirèrent enchantés des heures agréablement passées et de la manière dont ils avaient été reçus.

L'élite de Morinville assistait à la réunion.

VEGREVILLE.

La soirée du "Thanksgiving-day", donnée au profit de l'église par les dames de la société d'autel, a dépassé ce que nous espérions.

Près de 400 personnes sont venues prendre le souper. Les tables comprenaient 60 couverts. Le premier souper était de 50 cents pour les grandes personnes, et de 25 cents pour les enfants, le réveillon de 25 et 15 cts. Le profit net des tables a été de $162.80.

Les objets confectionnés par les dames de l'autel ont rapporté $214.80. L'orchestre Barker a bien voulu offrir gratuitement son concours.

Le profit net a été de $529.40.

Nous devons ce succès au zèle et à l'hospitalité des dames de la société d'autel et tout spécialement à la présidente, Melle Alice McAllister, la secrétaire-trés., Mde. Racicot, et la vice-prés. Melle J. McPermott.

Tous s'accordent aussi à dire quec'est la plusbelle soirée qui ait été donnée à Végreville sous tout rapport. L'effet moral produit dépasse encore le succès financier. Toutes les différentes parties de la population y déployèrent la plus franche cordialité. Beaucoup de personnes non catholiques et spécialement des jeunes gens voyant les personnes chargées de l'organisation surchargées de travail, offrirent spontanément leur concours, et travaillèrent au succès de la fête avec autant d'entrain, que ceux mêmes qui l'avaient organisée. Nos remerciements les plus sincères à tous.

GRAVELBOURG, SASK.

Le résultat des élections dans nos colonies françaises du sud de la Saskatchewan, a été très satisfaisant. Nous avons donné à M. W. E. Knowles, le candidat de Sir Wilfrid Laurier, une majorité de 50 voix, se répartissant comme suit:

Gravelbourg-Ouest,	24
Gravelbourg-Est,	12
Courval	9
Laflèche	5
	50

La majorité totale de M. Knowles dans le district électoral de Moose Jaw, est de 1,073. Celle de M. Sheppard, notre député provincial, a été, aux élections du 14 août dernier, de 20 seulement. Sans le vote canadien-français du sud, qui donna ue majorité de 50 voix, (la même majorité qu'au 25 octobre dernier) à M. Sheppard, celui-ci était battu.

Vu l'importance toujours grandissante de notre colonie, on avait jugé bon de donner deux bureaux de votation à Gravelbourg. L'un d'eux, celui de Gravelbourg-Ouest, fut tenu chez M. Onésime Adam. M. Elphège Gauthier en était le sous-officier-rapporteur, M. Z. Lacasse, le greffier, et MM. Alphonse Gravel et J. N. Beaubien y représentaient M. Knowles. C'est ce poll qui a remporté la palme: il ne s'y enrégistra qu'un seul vote conservateur.

M. Charles LeMoine était le sous-officier-rapporteur de Gravelbourg-Est, M. J. P. Vermette, le greffier, et M. Henry J. Belisle y représentait M. Knowles. Le poll fut tenu chez M. Edmond Cardinal.

A Laflèche, on vota chez M. Ferdinand Morasse. M. John Bérubé était le sous-officier-rapporteur, et M. Emile Gravel rerpésentait M. Knowles.

Le département des postes reçoit actuellement des soumissions pour le contrat de transport des malles entre Mortlach, Courval et Gravelbourg, et entre Gravelbourg et Laflèche. Toutes ces localités auront maintenant leur courrier une fois par semaine.

M. L. P. de Courval, le fondateur de Courval, Sask., était de passage dans nos colonies du sud, cette semaine. M. de Courval arrivait de Drummond, et Arthabaska, où il s'était présenté, aux dernières élections, comme libéral, en opposition à M. Louis Lavergne, député ministériel sortant, qui a été réélu.

FORGET.

La famille Tremblay vient d'être très douloureusement éprouvée par la mort inopinée de M. Euclide Tremblay, le 12 de ce mois.

Souffrant depuis quelque temps d'un refroidissement, il fut pris de congestion cérébrale en venant à Forget et perdit connaissance dans la voiture. Il fut conduit au Palace Hotel, chez son frère, M. Joseph Tremblay, et mis au lit pour ne plus se relever. Les soins habiles de deux docteurs ne réussirent pas à le ranimer et il s'éteignit doucement entouré de sa famille.

Monsieur Euclide Tremblay était âgé de 26 ans, marié et père d'un enfant. Jeune, fort et courageux, un bel avenir lui semblait réservé. Chrétien fervent et sincère, il est allé cueillir la récompense de ses vertus.

La population de Forget qui tenait le défunt en si haute estime se joint au deuil de la famille et présente à ces coeurs, si profondément blessés dans leur affection, ses sympathies les plus sincères.

Mort de Sir Henri Joly

La mort de Sir Henry Joly, survenue dernièrement, retranche de la vie politique, l'une de ses plus intéressantes figures.

Il y avait déjà longtemps que Sir Henry Joly s'était créé une situation en vue dans les affaires publiques, et jamais homme ne conquis auprès du peuple une popularité plus grande.

Si le fait d'avoir été au cours de sa brillante carrière, premier ministre de Québec, prouve la tolérance des Canadiens-français, il dénote aussi quelles étaient les qualités de coeur et d'esprit de Sir Henry Joly pour s'attirer ainsi l'estime et la confiance de gens d'une opinion religieuse différente.

A l'avènement des libéraux au pouvoir en 1896, il reçut le partefeuille du ministère du revenu de l'Intérieur, qu'il garda jusqu'à sa nomination de lieutenant-gouverneur de Colombie-Britannique.

Depuis qu'il avait quitté ses importantes fonctions, Sir Henri Joly vivait paisiblement en province de Québec.

Egalement homme d'éducation, en français et anglais, il avait une conversation spirituelle et une opinion éclairée sur toutes choses.

C'était suivant les journaux anglais, qui emploient cette expression en rendant hommage à sa mémoire: "A gentleman sans peur et sans reproche."

CANDIDATURE POUR L'ECHEVINAGE

Appuyé par un grand nombre des plus éminents citoyens d'Edmonton, M. Millar pose sa candidature comme échevin pour 1909.

M. Millar, qui réside dans notre ville depuis 6 ans, est depuis trois ans l'un des associés de la puissante compagnie de construction Cannelle & Spencer, qui a bâti les plus importantes bâtisses d'Edmonton: telles que l'Hôpital Général, le block Révillon, et plusieurs hôtels, employant de ce fait, un grand nombre d'ouvriers.

M. Millar a toujours pris le plus actif intérêt aux affaires municipales et il nous paraît particulièrement bien qualifié pour accepter la position d'échevin de notre ville.

AMICALE FRANCAISE.

Soirée théâtrale et dansante.

Salle des séances de l'Ecole Séparee.

25 novembre 1908.

Portes ouvertes à 8 hrs.
Rideau à 8½ hrs.

Ouverture —ORCHESTRE
Sambre et Meuse — Marche
Le Conscrit — Marche
La fille du Tambour Major — Ouverture

1ière PARTIE.
"Le chapeau d'un horloger", comédie en 1 acte, en prose, par Mme E. de Girardin.
Intermède —ORCHESTRE
Faust — Fantaisie
Chants et déclamations.

2ième PARTIE.
Estudiantina — Valse
"La joie fait peur", comédie dramatique en 1 acte, en prose, par Mme E. de Girardin.
ORCHESTRE
Marseillaise — Hymne National.
Le temps est de l'argent —Galop
—BAL—
Orcheste Lagourgue.
DIEU SAUVE LE ROI.

Prix des places, 50 cts. et 75 cts.
Admission des enfants au-dessous de 10 ans, à moitié prix.

Nous nous faisons un plaisir d'insérer le programme refondu, et notablement augmenté, de la soirée théâtrale et dansante donnée par la société l'Amicale Française.

Obéissant au seul mobile de procurer les heures les plus agréables au public de langue française, le comité a substitué à la simple représentation théâtrale une soirée théâtrale et dansante; nous ne pouvons que l'en féliciter; l'idée est charmante et plaira à tous, nous en sommes certains.

Cependant on nous prie de bien spécifier que cette soirée dansante ne sera nullement un bal cérémonieux, où un costume de soirée est de rigueur; ce sera une réunion toute de famille en un mot, où règnera le plus franc esprit de cordialité —nous prenons à notre charge d'ajouter — cet esprit de cordialité selon la vieille formule française qui ne manque jamais aux réunions où l'Amicale reçoit ses hôtes.

Nous sommes en mesure d'assurer le concours certain de deux de nos meilleurs artistes mondains, Mme Gagner et M. Léo. Savard. Ces noms se passent de commentaires.

On compte également, sans toutefois en être très surs, qu'il nous sera donné d'applaudir Willey, l'impressionnant hypnotiseur, dans un genre de spectacle tout différent...

Willey est insurpassable dans la chansonnette comique... et il promet, si d'autres engagements ne l'appellent ailleurs, de nous faire savourer son répertoire.

Voilà plus qu'il n'en faut, il nous semble, pour assurer le meilleur succès.

Tous seront les bienvenus.

LE BAZAR PAROISSIAL.

Nous avons eu pendant quatre jours, cette semaine, au Mechanic's Hall, le bazar organisé au profit de l'église St-Joachim.

L'ouverture officielle en a été faite mardi, ainsi que nous l'avions annoncé, par M. MacDougall, maire d'Edmonton.

Nous pensons bien qu'il n'y a pas un seul catholique dans toute la ville qui se soit abstenu d'une visite au Mechanic's Hall; l'eut-il fait d'ailleurs qu'il serait plus à plaindre qu'à blâmer, car ce serait lui le premier puni.

Il était impossible, en effet, d'imaginer plus charmant coup d'oeil que l'ensemble de chatoyantes couleurs qu'offraient ces éventaires surchargés de bibelots ravissants dans la décoration sobrement élégante qui avait transformé le Mechanic's Hall en salon.

Le premier jour, à l'heure où nous y sommes allés, vers le soir, il y avait une grande animation, et la foule était compacte, tant devant les comptoirs qu'auprès des jeux, divertissants au possible, si l'on en croit les éclats de gaité bruyante des spectateurs.

L'Art Gallery, sanctuaire des oeuvres d'art de nos artistes Edmontoniens, recevait également de fructueuses visites, ce qui n'empêchait pas les salles de rafraîchissement d'être très achalandées et de faire des affaires d'or.

Notons en passant que les repas ont été très suivis, ce que l'excellence des menus justifie d'ailleurs amplement.

En somme il y a tout lieu de croire que le total de la recette générale, fera tout à la fois, l'honneur des catholiques et la satisfaction des dévoués organisatrices et organisateurs.

Au reste, comment le succès le plus complet pourrait-il ne pas récompenser les efforts des charmantes collaboratrices du bazar.

Nous voulons parler de ces quémandeuses à la voix persuasive dont nous tairons les noms, de crainte d'oubli, qui, tant au service des ventes de billets de loterie qu'aux comptoirs, avaient l'aimable secret de faire délier les cordons de la bourse des plus récalcitrants... si tant est qu'il y avait des récalcitrants.

Leur gracieuseté a été beaucoup sans doute, dans la recette des ventes, et pour être juste, il faut avouer que de tous leurs bibelots, elles étaient bien les plus jolis.

Nous aurions garde, en terminant, d'oublier de décerner une mention particulière aux trois virtuoses talentueux, Messieurs Lagourgue, Pupard et Hendra, qui assuraient la partie musicale de la soirée.

On s'attend bien à ce que nous n'entreprenions pas l'éloge qui n'est plus à faire, de ces musiciens consommés.

Qu'il nous suffise de dire qu'ils se sont surpassés, mettant une vraie coquetterie d'artistes à nous faire apprécier leur maestria dans l'exécution des morceaux les plus divers de leur répertoire, depuis le pur classique, jusqu'au rythme sautillant de la P'tite Tonkinoinoise...

UN NOUVEAU PONT.

La construction d'un pont, sur la Saskatchewan, analogue à celui existant, est devenue chose à peu près certaine.

Il y a actuellement une congestion du traffic qui se fait entre les deux villes, et il est évident que nos tramways l'aggraveront encore.

Alors même que le gigantesque pont à niveau serait commencé dès l'an prochain, les choses ne subiraient pas grand changement car il aura toujours une importante circulation dans la ville basse, et puis d'ailleurs, on ne peut songer qu'une telle oeuvre soit prête pour assurer les communications entre les deux villes dans un temps prochain, et les besoins sont urgents.

Les maires d'Edmonton et de Strathcona ont eu une conférence dernièrement, et il a été décidé de nommer une commission composée d'échevins des deux villes, pour étudier la question.

Le modèle adopté pour ce pont serait similaire à celui de Medicine Hat.

L'endroit exact où il serait construit n'a pas encore été décidé, cependant l'on estime qu'un emplacement favorable serait dans la prolongation directe de la quatrième rue.

Du côté de Strathcona, la côte est d'un accès aussi facile que de celui d'Edmonton.

Il n'y a plus longtemps, jusqu'à la législature provinciale, pour prendre les dispositions de demander une subvention au Parlement, et pour cette raison, le maire McDougall est fermement résolu à activer les choses.

NOUVELLES DE PARTOUT

CANADA.

La conférence de Pekin.

Nous enregistrons avec plaisir la nouvelle que le Canada sera représenté à la conférence internationale de Pekin, tenue en janvier prochain, pour discuter la prohibition de l'opium.

M. MacKenzie-King, député de Waterloo-Nord, sera chargé de cette mission importante. C'est à la requête de Londres et de Washington, que le Canada prendra part à ce congrès.

Affirmons-nous et laissons crier les esprits étroits qui ne verront là que l'occasion d'une dépense inutile.

Nation le Canada est, en Nation le Canada doit agir!...

Le Pont de Québec.

La compagnie du Pont de Québec cessera d'exister le premier décembre prochain. Le gouvernement du Dominion se chargera alors de la construction du pont, comme faisant partie intégrante du chemin de fer Transcontinental.

Les directeurs de la compagnie du Pont de Québec ont reçu du ministère des chemins de fer et des canaux une note officielle que le gouvernement prendrait l'actif de la compagnie et ses responsabilités en même temps qu'il rembourserait les actionnaires et les directeurs.

On peut donc dire que le pont sera reconstruit sous la direction du gouvernement et que le travail commencera dès que les ingénieurs auront terminé leurs plans.

L'on ne sait généralement pas que les abords du pont sont terminés sur les deux côtés du fleuve et que ces travaux ont coûté une grosse somme d'argent. Cette construction comprend les cent milles de rails et le viaduc qui partena de Québec et vont à Dobell Coves. Ce viaduc est une partie de l'embranchement qui va jusqu'au Cap Rouge et qui correspond avec la ligne principale du Transcontinental. Il y aura aussi connexion avec cette ligne et la gare Union.

Prince Rupert.

Cent vingt hommes sont en ce moment occupés à arpenter l'emplacement de Prince Rupert, le futur débouché du Grand Tronc Pacifique; et l'on espère que si la température clémente se maintient le gros du travail sera terminé vers la fin de l'année.

La vente à l'encan des lots de la nouvelle ville aura très probablement lieu le 1er mai 1909.

Des plans sont préparés déjà pour le pavage des rues et la confection des trottoirs.

Le gouvernement provincial donnera très prochainement les soumissions pour les travaux.

Dès au printemps prochain, 200,000 dollars seront dépensés pour faire de Prince Rupert une des villes les plus modernes du monde.

M. J. W. Stewart, l'actif gérant de la compagnie Foley, Welch et Stewart, qui a le contrat pour la construction des 120 milles de chemin de fer à l'Ouest d'Edmonton et des 100 milles à l'Est de Prince Rupert, rapporte au cours d'une entrevue à Victoria, B.C., que sur ce dernier trouçon ils ont 2,500 hommes à l'ouvrage, et que ce nombre étant insuffisant, 215 viennent de partir pour Prince Rupert, à bord d'un steamer.

Il laisse espérer que la chute de neige, n'étant pas très forte dans cette région, les travaux seront activement poussés tout l'hiver.

FRANCE

Le fait primordial, de la semaine française, l'incident de Casablanca, est enfin réglé de de façon pacifique par la diplomatie.

On sait qu'il s'agissait d'une désertion de quelques sujets allemands de la légion étrangère française, et que ce fait, de peu d'importance au demeurant, a mis la France et l'Allemagne à deux doigts de la guerre.

Devant l'arrogance de l'empereur allemand, la France a eu une attitude digne et énergique qui lui a reconquis d'emblée l'estime du monde, un peu amoindrie à son égard, il faut l'avouer, par les concessions qu'un humanitarisme mal à propos, lui avait fait faire précédemment à l'Allemagne.

Voici les dépêches qui relatent cette attitude énergique du peuple français, devant les prétentions germaniques.

Paris.— Un sentiment d'irritation chez ceux qui gouvernent l'Allemagne s'est considérablement développé depuis deux ans, et est devenu de l'exaspération au cours de ces derniers jours. Ils ont insulté la France avec succès plusieurs fois. Ils ont eu recours à une même ruse, mais cette fois ça semble être une fois de trop. Le moment psychologique est arrivé pour les Français qui n'accèderont plus aux demandes de l'Allemagne, lesquelles sont simplement injustes et mal à propos, et tels qu'aucune nation qui a le respect d'elle-même ne peut y souscrire.

Jamais la France n'a été si unanime, quoique encore sur la réserve, qu'au cours des derniers trois jours quant à son attitude. Son refus n'a pas été provocateur mais conciliatoire et l'attitude qui suivra de la part de l'Allemagne démontrera si celle-ci veut la guerre ou simplement jeter de la poudre aux yeux.

C'est l'opinion générale en France, que la nouvelle attitude contre l'arrogance allemande provoquera la guerre et que la politique de fermeté doit être adoptée avec toute la réalisation des conséquences possibles. Le premier ministre Clémenceau a dit au Var, il y a une quinzaine de jours, que la question capitale pour la France est de savoir tenir son armée toute prête, de façon à ce que la réponse du gouvernement aux demandes de l'Allemagne puisse être accompagnée d'actifs préparatifs de guerre aux frontières. Quelques particularités de son discours n'ont pas même été publiées, et pour cause. L'Allemagne démontre beaucoup d'activité en Alsace-Lorraine.

En dépit de tout cela, et on parle de guerre sérieusement par toute l'Europe, quelques-uns sont d'opinion qu'il est impossible de croire que l'Allemagne provoquera les hostilités sur le conflit tel que connu. Il est facile de créer un "casus belli", mais jusqu'ici il n'y a rien de plausible. Il est plus facile de trouver une explication des présentes absurdités dans la diplomatie allemande dans les exigences de la situation intérieure. Il est nécessaire pour le Kaiser de se refaire dans l'affection et de son peuple avant de le conduire aux grandes aventures. Ce qui résultera prabablement de la présente situation, c'est qu'il y aura modification dans les demandes de l'Allemagne à la France, et que la crise s'apaisera dans quelques jours, aussi promptement qu'elle s'est élevée.

Le prestige allemand s'est fort avarié depuis une quinzaine, et nous devons nous attendre à des tentatives caractéristiques pour le refaire dans un avenir prochain, mais il est à espérer que cela ne prendrapas uneformeaussi déplorable que celle de cette semaine. L'univers doit s'attendre à une série d'alarmes de guerre d'ici à quelque temps. On doit admettre que les perspectives de guerre pour le printemps sont menaçantes.

Paris. — Aucune nouvelle concernant l'attitude du gouvernement allemand, dan sl'affaire de Casablanca, est arrivé aujourd'hui de Berlin. Ce délai est dû, croit-on, à la conclusion qui règne parmi les membres du cabinet allemand et à la nécessité dans laquelle ils sont de présenter l'affaire au reichstag. Les Français restent cependant convaincus que l'Allemagne cédera sur le point sur lequel insiste leur gouvernement et ques les deux puissances s'exprimeront mutuellement leurs regrets au sujet des violences auxquelles a donné lieu l'incident.

Il n'y a pas trace de "bluff" dans l'attitude de la France et tout de la façon dont elle a conduit les négociations au cour de la semaine dernière, doit avoir convaincu l'Allemagne que, depuis la catastrophe de 1870, elle

Suite à la page 6.



ANNONCES CLASSIFIEES




. . AVOCATS . .

LUCIEN DUBUC M.A.
AVOCAT et NOTAIRE

Avocat de la Banque D'Hochelaga

BUREAU : Norwood Block
EDMONTON
P. O. Box 1875, Tel. 1381

E. T. BISHOP C. A. GRANT
Bishop, Grant & Delavault
E. E. DELAVAULT
AVOCATS & NOTAIRES
Bureaux: 152 Jasper East Téléphone 1912
vis-a-vis Gariépy & Lessard
ARGENT A PRETER

Wilfrid Gariépy, Hector L. Landry.
GARIEPY & LANDRY
AVOCATS, NOTAIRES, ETC.
Solliciteurs pour la
TRADERS BANK OF CANADA.
BUREAUX : 155 Ave Jasper. Est.

E. B. EDWARDS, K.C.
LOUIS MADORE, B. A., B. C. L.
EDWARDS & MADORE
AVOCATS et NOTAIRES.
Membres du Barreau des provinces de Québec, Ontario, Alberta et Saskatchewan.
Edmonton : Edifice Norwood,
Morinville : Edifice Gouin.
Téléphone : 555.
Adr. Télégr. : " Edwards-Edmonton.

ROBERTSON & DICKSON
AVOCATS, NOTAIRES, etc.
Edmonton et Fort Saskatchewan.
Bureau d'Edmonton,
EDIFICE McLEOD, RUE JASPER

D. L. McPhee J. Galbraith
McPHEE & GALBRAITH
Avocats et Notaires
Spécialité, Propriété immobilière et loi commerciale.
293 Ave. Jasper Est Tel. 1210
en haut de la Northern Bank EDMONTON

OMER ST-GERMAIN
AVOCAT ET NOTAIRE
MORINVILLE, ALTA.
Boite B. P. 20, Telephone 5

H. W. Blaylock B.C.L. P. J. Bergeron. B.C.L
BLAYLOCK & BERGERON
AVOCATS ET NOTAIRES
Calgary, - - - - - - - - - - - - Alberta.

. . MEDECINS . .

Dr R. B. WELLS
Elève des Hopitaux de Londres, Neu York et Chicago
Spécialité pour les maladies des yeux des oreilles, du nez et de la gorge.
Bureau : Edifice Norwood
Heures de consultations : 10 a.m. à 1 p.m.
2 p.m. à 5 p.m. 7 p.m. à 8 p.m.
Examen des yeux pour choix de lunettes.

W. N. Condell, M.D.C.M.
Diplomé de Londres et Edinbourg
Specialiste pour l'Oeil, l'Oreille, le Nez et la Gorge
Bureau : 537 Cinquième Rue
au sud de Jasper
Heures : 10 à 5 hrs et 7 à 8 hrs.
TEL. 1876

Dr. ELLA SYNGE
M.D., L.S.D., L.M., D.P.H.
Attention spéciale donnée aux cas de maternité et toutes les maladies de la peau
Bureau: 35 Jasper Est
au dessus du magasin de cuirs de Martin
On parle français Tel. 1552

Dr. Lena G. Head-Patrick
M. D., C. M.
Médecin et Chirurgien
Spécialité dans les maladies des femmes, et accouchements
Office: Chambre 6, Edifice Wize
534 Ave. Jasper Ouest Tel. 1732

Dr. A. C. de L. HARWOOD
DENTISTE
Bureau : Bloc Credit Foncier
coin 3ième et Jasper
Res.: 734 5ième rue
Téléphone, Bureau, 498 On parle français

Albert Orr Sproule D.D.S.
Dentiste
Office: 534 Jasper O. Edifice Wize Tel. 1531
Résidence: 215 Sixième rue Tel. 1564

MADAME MEADOWS
Specialiste pour la vue
131 Avenue Jasper Ouest
Chambre 4, 2e etage
EDMONTON
Heures d'office : 9 à 6 hrs ; Samedi soir de 7 à 9 hrs.

Miss A. F. Clampett
Garde-Malade Diplomée
Tel. 2288
540 Ave. Athabasca Edmonton

MASSAGE MEDICAL
Mademoiselle Squair, masseuse diplomée, traite ses patients à leur résidence ou chez elle. Rhumatisme, Sciatique, Insomnie, Troubles Nerveux, etc. 514 Ninth St.

ARCHITECTES

E. C. Hopkins M.I.C.A. Q.A.A. R.A.A
Architecte
Autrefois de Montreal et Quebec
Eglises, Autels, Couvents et Ecoles
Edmund Wright associé
Autrefois assistant architecte du diocèse de Leeds, Angleterre
Office : 132 Avenue Jasper, EDMONTON

A. M. CALDERON
Architecte
Fellow de l'Institut d'Architecture du Canada
Membre de l'Association d'Architectes d'Alberta
342 Ave. Jasper Est Edmonton
Expérience en Angleterre, aux Etats-Unis et dans Ontario

Roland W. Lines, M.S.A.,F.S.I.
Architecte Licencié pour Alberta
Edifice de la Banque Molson
57 Ave. Jasper Ouest Edmonton

J. E. WIZE R.A.A., F.A.I.C.
Architecte
Chambre 13, Edifice Wize
534 Ave. Jasper Ouest Edmonton

R. PERCY BARNES
Architecte lic. Prov. d'Alberta
C. LIONEL GIBBS, Associé
Architecte lic. pour Alberta
141, Ave Jasper, Edmonton Tel. 1361

. INGENIEURS .

COTE & SMITH
Frank B. Smith, B.S. etc. C. et M.E.M., I.M.E.
J. S. Côté, D.L.S., C.E.
Ingénieurs civils et de mines ; Arpenteurs etc
Boîte B.P. 596 *BUREAU* Ed McLeod

KIMPE & HEATHCOTT,
ARPENTEURS t INGENIEURS CIVILS
113 Ave Jasper
Tel. 127
Boîte B. P. 1437
Edifice — CRÉDIT-FONCIER

. PHARMACIES .

PHARMACIE LAVAL
130, Ave JASPER
EDMONTON
T. E. GAGNER
PHARMACIEN

ISRAEL BALM
guérira plus de rhumatismes que tous les autres moyens et remèdes découverts.
75c la bouteille, postage payé
Attention spéciale donnée aux ordres par la malle
Vendu aux offices de
A. L. DERRICK
232 Namayo Ave., Edmonton

" COLIC DRENCH "
de Graydon
pour chevaux et bétail
Chaque propriétaire d'animaux devrait avoir chez lui une bouteille de cette excellent remède
4 fortes doses 50c
Geo. H. Graydon Pharmacien & Chimiste Pharmacie King Edward
Tel. 1411 260 ave. Jasper E.

. . SPORT . .

The Edmonton Sporting Goods Depot
Simpson & Von Haast
Armes, munitions, et articles de sport. Fusils réparés. Les commandes venant de la campagne reçoivent une attention spéciale.
233 ave. Jasper est : : : Edmonton

. . MODES . .

CHAPEAUX—Vient d'arriver un lot de marchandise de saison, rendant notre assortiment de chapeaux absolument complet. Prix modérés.
The Toronto Millinery Store
Mme. C. FERRIER
143 Jasper, porte suivante des magasins H. B.

THE FASHION, 277 ave. Jasper est
annonce une petite surprise
Les chapeaux les plus élégants, les matinées les plus coquettes, les corsets P.C les plus hygiéniques, les jupes les plus distinguées, tout cela se vend avec un grand rabais. Les dames et les demoiselles sont cordialement invitées de profiter de cet énorme sacrifice.

The Edmonton Nursing Home
Situation splendide, avec point de vue superbe. Tout comfort. Ouvert pour tout travail à l'époque de la maternité. Conditions en s'adressant à la
SURINTENDANTE
57 rue Stewart, EDMONTON

PROFESSEURS

Miss Edith Bellamy
Graduée de l'école de diction de Boston
Diction, Litterature anglaise et Etudes dramatiques
426 deuxième rue Tel. 1261

Miss Eleanor Crawford
Pianiste, Organiste et Professeur de Musique
Elevé de Thomas Martin Gold, médaille d'or du Conservatoire de Leipsig
Je prépare mes élevés pour l'Université et le conservatoire de Toronto
Studio: Edifice Picard, coin 4ième rue et Ave. Jasper

Miss Jennie M. MacLeod
Pianiste et Professeur de Musique
Elevé de Chas. Dennée, Conservatoire de Boston
Spécialité: Enseignement aux enfants
Cours gratuit, une fois par semaine
Studio: Edifice Picard, coin Ave. Jasper et 4me rue, et 52 rue Roland, mercredi et samedi

Miss Mary Walker Campbell
Peintre à l'huile et à l'eau
Peinture de porcelaines
Classes pour jeunes filles, les samedis
Studio ouvert aux visiteurs le lundi
Pour conditions, etc., s'adresser à
298 huitième rue, - Edmonton

MISS NINA CARRUTHERS
PROFESSEUR DE PEINTURE
Conditions faciles
Studio ouvert le mercredi de 2 à 5 p.m.
Peintures à vendre
Coin 8ième rue et Ave. Jasper

MME. WALKER donne des leçons sur le découpage des robes et articles de lingerie. Les dames recevront des leçons chez elles si elles le désirent. Les mercredis soir cours de découpage et enseignements dans la couture, modes, etc. 1119 Ave. Jasper Ouest

Comptables et Courtiers

HALL & CO.
Encanteurs et Marchands à Commission
56 ave. McDougall sud
Si vous avez quelque chose à vendre Téléphonez à 1446

BOIS et CHARBON

BOIS
Bois sec, $3.00 le voyag.
Phone 1677
CANDY & CO. 510 Jasper E.

CHARBON
Le meilleur marché dans Edmonton
$3.50
la tonne, au voyage
CLOVER BAR COAL CO. Ltd.
PHONE 1453 Office, 259 Jasper E

Sec Fondé en 1881 Net
HUMBERSTONE COAL CO.
$3.00 la tonne
Pour reconnaître notre charbon faites-vous donner notre "Billet Bleu." Notre charbon est nettoyé deux fois.
314 Ave. Jasper Tel. 2248

. BIJOUTIERS .

H. B. KLINE
Joaillier, Horloger et Opticien
43 Ave. Jasper E. Edmonton
Spécialité, Réparage des Montres
Prix très bas
Le seul bijoutier d'Edmonton qui parle français

A. C. LAPIERRE
Bijoutier et Horloger
VEGREVILLE - ALTA
Réparations de montres, etc. exécutées avec soin et promptement : ; : : :
Assortiment complet de Bijouterie, Montres, Horloges, &c

The Home Laundry
Tout notre ouvrage est fait à la main ce qui fait que le linge qui nous est confié n'est pas brisé par les machineries. Le linge sortant de notre buanderie est net, mou et souple. Tarif spécial pour linge de famille. Un essai vous convaincra.
Courtney & Walker
728 rue Rice, près de l'avenue Kinistino

Hotels et Restaurants

HOTEL YALE
PLAN EUROPÉEN
Chambres avec Bains
Prix de $1.00 à $3.00 par Jour
CAFE OUVERT JOUR ET NUIT
Lunch pour les hommes d'affaires de midi à 3 heures
Prix 50 cents
Chaque dimanche
DINER SPECIAL
de 5 heures 30 à 9 heures
Prix 75 cents
Proprietaires : A. YORK et C. J. ROBERT
Gerant : C. J. ROBERT
Phone 1331

Richelieu Hotel
J. N. Pomerleau, Prop
Pension : $1.50 et $2.00
Pension à la semaine : $7.00
PRIX MODERES

St. Elmo Hotel
124 Ave. Fraser
Près de l'Hotel de Ville et de la Poste
EDMONTON, ALTA.
$1.00 et $1.50 par jour
$7.00 par semaine
Phone 1227

Royal Temperance Hotel
264 ave. Fraser
Pension moderne. Prix modérés.
$1.00 par jour; repas 25c.
A. HARRINGTON, - Prop.

QUEEN'S HOTEL
Ave. Jasper est
L'hotel le plus ancien et le mieux connu d'Edmonton
Quartiers généraux des Canadiens-français
B. HETU, propriétaire Tel. 1616

Belfast Temperance Hotel
740 première Rue
$6.00 par semaine
Simple Repas 25c
Tickets pour 20 repas $4.50
Chambres de première classe
PHONE 1867
W. R. MOORE, Prop.

Dominion Dining Hall
23 Queen's Avenue
Sous une nouvelle et perfaite administration.
Un Repas 25c 5 Repas pour $1.00
Carte "Meal Ticket" $4.00
McDOUGALL & BOWN, Props.

KILMUIR HOUSE.
Coin Ave. Syndicate et rue Clark.
$4.50 par semaine,
1.00 par jour.
Pension de tempérance.
M. S. McPHEE, Prop.

PENSION MAPLE LEAF.
829 Deuxième rue.
Près de la gare du C.N.R.
Repas à toutes heures, à 25cts.
Pension, $1.00 par jour et $6.00 par semaine.
REID & CORBETT, Props.

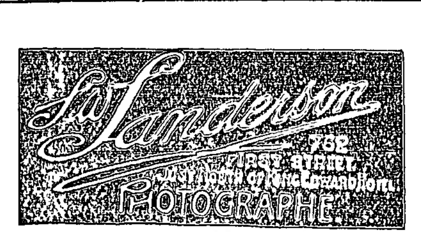
Larue & Picard
ont maintenant leur bureau au
No. 248 Ave Jasper
Chambre No. 4.
Téléphones { Office, 1816 / Résidence, 1798

ALLEZ A
NORWOOD BAKERY
Boulangerie modèle
114 Boulevard Norwood
Pour les meilleurs pain, patisseries et gâteaux
BROWN & PITCH, - - Props.

The Ornamental Iron Works
J. T. VALPY, Prop.
Forgerons expérimentés, fondeurs de toutes espèces de pièces pour galeries, voitures, instruments, etc.
243 Ave. Queen's Edmonton

METTEZ-VOUS EN GARDE contre les bills du médecin en mangeant seulement la viande soumise à l'inspection du Gouvernement. Nous n'avons que de celle là.
A. E. DREWRY
615 ave. Jasper Ouest, Phone 2043

DIVERS

NOS PRIX
Pour travaux d'amateurs sont les plus bas. Apportez-nous vos négatifs et nous finirons ces vues
Portraits, cabinets,
$3.00
la douzaine
Western Photo Company
Coin des Aves. McDougall et Jasper

C. M. BURK
PHOTOGRAPHE
308, Avenue Jasper Est
Portraits les mieux faits
Spéciaux pour Noel
NOUS INVITONS A VENIR LES EXAMINER

LES CONTRACTEURS
Font nos prix pour nos matériaux de construction
Ciment, plâtre, portes, chassis, papier, etc.
Gorman, Clancey & Grindley
Edmonton : : Calgary : : Nelson

SNOW FLAKE LAUNDRY
Tel. 116
Vous pouvez laisser votre linge à l'Hotel Richelieu, notre voiture le prenera et le retournera.

City Furniture Repairing Co.
—133 rue Rice—
Réparation de meubles. Meubles sur commande. Empaquetage.
On aiguise ciseaux et couteaux
MATTHEWS & SCOTT, - - - Props.

H. A. CLEGG,
ENCADREUR ET BOURREUR
617, deuxième rue—voisin du patinoir
EDMONTON

HARNAIS FAITS A LA MAIN
Attelages faits à ordre et toutes sortes d'ouvrages pour harnais, tels que traits, guides, courroies, martingales et licous. Ouvrage garanti. Prix satisfaisants. Venez me voir au No. 665 rue Rice, près de l'Avenue Syndicate.
W. M. LILLESTRAND

REPARATIONS DE MONTRES
35 ans d'expérience. Ouvrage garanti.
Yeux examinés gratuitement.
—: F. UNDERWOOD :—
219 Jasper Est
EPSTEIN & POLSKY Propriétaires

HORLOGERIE
BIJOUTERIE
— Prix modérés —
Réparations soignées en tous genres
Si voulez avoir complète satisfaction adressez-vous chez
E. D. Bourgeois
Horloger Bijoutier expert
243 Ave. Jasper
Seule maison française de ce genre

A. E. Hopkins
Marchand de gros en vins et liqueurs.
Attention spéciale aux commandes pour maisons priveés.
PHONE 1250
127 Ave. Jasper Est, Edmonton

Le Chemin de la Fortune
Les parts de deux différentes mines avancées de 60 et 100 p.c. sur l'argent investi pendant la semaine dernière.
Parts de la cie Hawkeye Lead & Zinc 8c la part
,, ,, North American Asbestos 20c ,,
,, ,, Yukon Basin Gold Mining 30c ,,
Les parts le la cie Austin Gold Mine quotées à 25c seront augmentées à 35c le 15 de novembre. Il est certain que toutes les parts ci haut mentionnées se vendront de $3 à $4 d'ici à la fin de l'an prochain.
Ne perdez pas de temps, que votre argent travaille pour vous. Le temps c'est l'argent.
JOHN T. ARMATAGE
Tel. 1637 240 Ave. Jasper
Edmonton - - - Alta.

LES FRANCAIS AU CANADA

M. Broet, député canadien

Nous avons annoncé, il y a quelques semaines, dans le "Courrier de l'Ouest", la mort, tragiquement survenue, de notre regretté ami, M. L. T. A. Broët, député libéral du comté du Lac St-Jean, au Parlement provincial de Québec.

Nos lecteurs n'ignorent pas l'oeuvre superbe de colonisation que ce Français distingué a su remplir avant de disparaître prématurément.

Un journal de France, le "Havre Eclair", publie à son sujet, un article, d'une excellente tenue littéraire, qui est un superbe tribut d'éloge payé à la mémoire de l'homme et à l'oeuvre.

Sans doute, la région où M. L. T. Broët dépensa son énergie puissante, n'est pas la nôtre, mais n'est elle pas canadienne?

A ce titre nous sommes certains d'intéresser nos lecteurs en mettant cet article sous leurs yeux:

"Le 8 octobre dernier, une voiture des pompes funèbres venait se ranger sous la tente de la Compagnie Générale Transatlantique; quelques instants plus tard, un lourd cercueil plombé s'y trouvait placé; lentement, au milieu de l'indifférence, le sombre véhicule gagnait la gare des marchandises pour y déposer dans un fourgon préparé les restes mortels de celui que "La Provence" avait ramené dans sa patrie.

"L.-T.-A. Broët, député du Lac Saint-Jean au Parlement de la province de Québec, venait de traverser notre ville pour la dernière fois; il y passa ignoré et pourtant sa mémoire mérite d'être saluée.

"Possesseur d'une grosse fortune, M. Broët, voilà un peu plus de 5 ans, se dirigea vers le Canada fermement décidé à y créer quelque chose d'utile, financièrement ou commercialement. Il y ouvrit une région toute entière, celle de Péribonka, dans le district de Dalmas, au nord du lac Saint-Jean.

"J'ai parcouru en juillet ses immenses propriétés, et j'ai étudié son oeuvre.

"Dix heures de chemin de fer à travers les Laurentides grandioses, où les lacs succèdent aux lacs, se déversant les uns dans les autres par des torrents impétueux ou des chutes merveilleuses. Flottant lentement à la surface des eaux profondes, ou sautant les rapides, des milliers de troncs de conifères abattus dans la forêt sans fin s'acheminent vers les scieries ou les pulperies lointaines.

"On arrive à Roberval, sur le bord ouest du lac St-Jean. Quatre nouvelles heures sont encore nécessaires pour la traversée du lac que l'on effectue sur un petit bateau à vapeur. Il nous débarque alors à Pénoka, ville érigée sur la rive gauche de la grande Péribonka, à laquelle se réunit la petite Péribonka, un peu avant l'embouchure dans le lac.

"Il y a 6 ans, ces rives étaient encore incultes. De la forêt sortaient parfois, s'aventurant sur les berges, les représentants nombreux de la faune de ces régions, qu'effrayait de temps à autre la descente silencieuse des sauvages blottis au fond de leurs canots d'écorce. Depuis cette époque, les tribus de Montagnais ont gagné le nord, laissant à l'européen envahisseur une nouvelle parcelle de territoire.

"Celui qui civilisa ces bords fut le Français Broët.

"Maintenant son oeuvre se reconnaît sur plus de 25 kilomètres, entre l'embouchure et les chutes de Honfleur.

"Derrière M. Broët sont venus tous ceux qu'il sut convaincre des ressources de ce nouveau champ de colonisation, extrêmement bien placé pour un avenir commercial merveilleux, à cause des "pouvoirs d'eaux" importants qui s'y rencontrent.

"Petit à petit, l'aspect millénaire des lieux se transforma. Des chemins, des routes s'enfoncèrent dans la forêt; la forêt elle-même recula et à sa place les habitations s'édifièrent, des champs de cultures se dessinèrent, produisirent; bientôt des moissons balançant leurs tiges aux brises de juillet. Des ponts furent jetés, le télégraphe, le téléphone relièrent les uns aux autres les centres habités des bords du lac. Bientôt encore la trappe de Mistacini se joignit aux colons de Péribonka. L'homme, une fois de plus, avait asservi la nature.

"Fébrilement, dépensant sans compter, Broët avait précipité les événements. Aux railleurs de la première heure il avait répondu par des actes; on dut s'incliner. Ses intérêts dans cette partie de Québec étaient devenus énormes, au point qu'au renouvellement législatif du Parlement de Québec, en juin dernier, les électeurs du comté du lac St-Jean le chargèrent de leurs intérêts. Contre toute attente, en dehors de sa circonscription, beaucoup plus étendue que celle de n'importe quel député de France, Broët était élu à une majorité de plus de 800 voix. Et pourtant la lutte fut chaude et ses concurrents n'oublièrent dans leurs reproches ni sa qualité de Français, ni l'extrême jeunesse de la paroisse qui osait le présenter.

"C'est au lendemain de son triomphe que j'allai l'interviewer pour le "Havre-Eclair. Il se reposait alors à Québec. Nous causâmes de beaucoup de choses, mais il me demanda de n'écrire son nom dans aucun de mes articles ayant trait à son oeuvre, et cela par simple modestie. Dans le silence de son cabinet de la rue Saint-Pierre, il me confia l'une de ses premières préoccupations dès la rentrée des Chambres canadiennes. Il avait à soumettre au Parlement son bill sur les centres de colonisation. Il s'insurgeait à bon escient contre les habitudes actuelles, lesquelles sont bien faites pour décourager le colon le mieux trempé qui débarque actuellement au Canada, avec seulement quelques centaines de francs en poche.

"Si, lorsqu'on se décide à laisser sa patrie pour aller au Canada coloniser un coin de cet immense pays, il est agréable de songer que l'on trouvera là-bas pour un ou plus d'un louis 20 ou 30 acres de terre; il est par contre beaucoup moins réjouissant de constater à l'arrivée, quand vous êtes en possession de votre nouvelle propriété, que celle-ci n'est en réalité qu'un simple morceau... de forêt sur lequel n'existe pas même l'abri le plus rudimentaire. Tout absolument est à faire depuis l'abattage du bois nécessaire à la construction de votre cabane et le défrichage de l'espace suffisant pour l'y élever.

"Aussi M. Broët, s'inspirant de tout ce qu'il avait vu par lui-même, désirait demander aux Chambres la création de paroisses de colonisation, lesquelles auraient constitué, à notre avis, la meilleure propagande en faveur de l'émigration française dans la province de Québec. Ces centres de colonisation devaient permettre aux colons nouvellement arrivés de trouver à leur disposition quelques arpents défrichés, sur lesquels ils auraient pu commencer aussitôt la culture potagère leur permettant de se nourrir ainsi que leur famille. Tout devait être préparé également pour le premier logement par un gouvernement prévoyant et soucieux d'aider et d'encourager ses futurs citoyens.

"C'est là, trop succintement esquissé le but que poursuivait notre compariote, en dehors des efforts qu'il était décidé à faire près des pouvoirs publics pour l'amélioration de tout ce comté du lac Saint-Jean, trop oublié par l'Etat.

"Les colons français ont perdu en lui le plus grand parmi eux tous, car nul plus que lui ne chercha à leur faire la vie un peu plus douce, dans leur exil.

"Patriote ardent, M. Broët rêvait d'une petite France transatlantique qui, respectueuse des lois du pays, de ses moeurs, l'aidant dans son évolution morale et économique, aurait par ses qualités de travail et d'administration répondu victorieusement aux griefs que bien à tort souvent l'on fait aux Français établis sur les bords du Saint-Laurent.

"Et il vit la réalisation d'une partie de son rêve, puisque les deux rives de la baie formée par la réunion de la grande et de la petite Péribonka sont habitées par des Français.

"A gauche, en y arrivant, ce sont les terres travaillées par les frères de la congrégation française de Saint-François-Régis, dont l'oeuvre consiste à élever les enfants, orphelins ou confiés à leurs soins, dans l'amour de la terre. Ils travaillent eux-mêmes de la prime aube au soleil couchant sur le sol qu'ils défrichent, et fécondent de leur incessant labeur.

"A droite, sur le district de Taillon, n'est-ce pas encore un Français, un concitoyen même, Paul-

Suite à la page 5



Prière d'adresser toute communication concernant le Coin Féminin à Magali, Courrier de l'Ouest, Edmonton, Alta.

CHRONIQUE

UNE REPONSE.

Dans une des lettres, dont la confiance des lectrices du Coin m'honore, je trouve ce passage:

—"Que lire? Je ne suis pas une savante; les lectures instructives que vous paraissez recommander me rebutent parce que ma culture première ne me permet pas de les apprécier ainsi qu'elles le devraient être, —croyez que je le regrette, surtout pendant les mois d'hiver qui me laissent tant de loisirs.

"Que puis-je donc lire? Des romans, il n'en faut pas demander à ma mère. Vous savez que la littérature française ne jouit pas d'une bonne renommée, et maman, plutôt que de laisser tomber un mauvais livre dans mes mains, préfère les exclure tous; ce dont je suis navrée.

"Il doit cependant exister, pour les jeunes filles de seize à vingt ans, des auteurs qui, tout en étant intéressants, soient honnêtes."

—Eh! oui, petite confiante, il existe des auteurs, de bons auteurs dont la langue chaste ne souilleront pas vos yeux d'enfant pure, et dont la tenue littéraire de leurs oeuvres ne pourront que développer en vous le goût du bon et du vrai; mais avant de vous les faire connaître ,laissez-moi vous gronder pour la moue sitôt faite que vous adressez "aux lectures instructives."

Si je vous ai donné l'impression de recommander ces lectures, je dois vous dire que vous ne l'avez pas reçu selon ma pensée, en concevant que je désirais vous atteler à de gros bouquins rébarbatifs—devant lesquels je dormirais, la toute première!

Toute lecture, même celle d'un roman, peut devenir instructive, du moment qu'elle éveille en nous des pensées, nous oblige à des réflexions, met en mouvement notre conscience, en un mot, ajoute à nos acquits par ce travail de comparaison et de transposition qui rend nécessaire le choix de saines lectures.

Je voudrais, encore, en passant, relever combien légèrement vous traiter la lecture française —en gentil perroquet, sans doute, répétant sans savoir, — et j'arrive à votre question.

Je vous avoue que vous me mettez en délicate posture en exigeant une réponse pratique.

Ces questions de lectures soulèvent depuis longtemps la discussion de ceux qui s'intéressent à la formation morale et intellectuelle de la jeune fille —j'ai suivi passionnément cette polémique, espérant naïvement, qu'on sortirait des aperçus généraux, de la dissertation philosophique pour donder, bourgeoisement des noms, une adresse. Hélas! Adroitement, l'auteur, de l'article prestidigieux se dérobe, vous laissant dans la même indécision: à quelle porte frapper? On comprend facilement cette dérobade parce que, Marcel Prévost, par exemple, s'adresse à un public d'éléments divers et risquerait fort d'empoisonner les unes avec ce qui nourrirait simplement les autres. Le problème n'en reste pas moins sans solution.

Dieu merci! vous qui venez gentiment à moi, vous n'avez pas l'âme compliqué que fait la vie fiévreuse dans les centres entassés, vous jouissez d'une excellente santé morale et physique, vous êtes toute simple, délicieusement simple, aussi vous goûterez dans toute leur fraîcheur les romans d'âmes chastes et pures comme la vôtre, signés R. Bazin, Maryan, Champol, de Buxy, Roger Dombre.

Sans scrupule, je vous donne ces noms d'auteurs, étant persuadée quevous retirerez dela lecture des oeuvres profit moral et intellectuel si vous les lisez avec la méthode que je vous indiquerai dans une prochaine lettre.

MAGALI.

PETIT COURRIER.

MARGUERITE DES B. — Combien je regrette que le temps me manque pour répondre directement à votre bonne lettre et vous remercier chaleureusement du précieux souvenir qu'elle contenait. Vous ne douterez pas cependant des mots imprimés que vous trouverez ici, n'est-ce-pas? Vous avez, ma bonne amie, la délicatesse de ces âmes que la souffrance a encore affinée et cette délicatesse vous inspire des attentions qui vont droit au coeur...

Tout ce que vous me dites de votre situation matérielle qui s'améliore, me cause un soulagement réel. Pourquoi fermeriez-vous la porte à l'espérance? Il est cruel ce mot de "trop tard", sous votre plume! Je comprends tout ce que la privation d'un art aimé peut avoir de douloureux pour vous, et je n'ose vous offrir des consolations banales.

Vous ne trouvez plus le nom de mon amie dans la page que vous me citez et vous en avez du regret. Hélas! l'épreuve sur elle aussi s'acharne, je ne sais si je puis dire, plus encore lourdement que sur vous,puisque qu'elle n'est pas seule —voir souffrir les siens n'est-ce pas souffrir deux fois? Je vais lui transmettre le mot de sympathie que vous avez pour elle et son oeuvre: il lui sera doux dans sa retraite lointaine.

Et à mon tour, je vous charge d'exprimer mon admiration reconnaissante à la fidèle amie dont l'appui et le dévouement vous sont une compensation. Les humbles ont une solidarité qui émeut et fait songer...

Oh! je regrette aussi que votre plume ne puisse collaborer à notre Page. Vous avez un talent littéraire que plusieurs vous envieraient; une personne en qui j'ai grande confiance et dont l'appréciation peut être flatteuse me disait après avoir lu une de vos lettres qu'elle était un modèle de simplicité touchante et d'accents vrais.

Pourquoi ne me laisseriez-vous pas espérer qu'un jour vous me causeriez cette grande joie?

A Dieu, mon amie. J'aime cette salutation provençale qui nous fait remettre en de toutes puissantes mains, les êtres qui nous sont chers.

M. J. Darx.— La lyre s'est-elle brisée ou, maladroitement, ai-je découragé l'effort du poête,

Dites-moi bien vite, en m'envoyant quelques vers pour ma page que vos occupations multiples sont la cause, seule, de ce silence. Si l'inspiration poétique chôme, ne dédaignez pas cette bonne prose moins capricieuse, et qui sera la bienvenue.

GISELINE. — Est-ce un bonjour tout seul qu'il faut vous jeter? Vous me permettrez bien d'y joindre un remerciement anticipé pour ce que vous me promettez et aussi des reproches pour tout ce que vous m'envoyez et que je ne mérite pas.

Ma sympathie franche est heureuse de la vôtre. Si vous saviez combien d'être comprise est bon et efface bien des amertumes. Vous doutez-vous, ô Giseline! que les chroniqueuses ne marchent pas toujours dans les sentiers fleuris qu'invente votre imagination et que souvent on aurait envie d'écrire des choses très vraies, qu'on intitulerait: Heures Grises? Heureusement que lorsque le courage veut s'en aller faire dodo, une Giseline compatissante et comprenante, survient pour révèler des choses pareilles! Pleurez sur moi si vous voulez, mais aimez-moi bien.

UNE AMIE DU P. C. —Pour simple qu'il soit, votre pseudo est fort bien choisi, c'est une touchante attention dont je vous remercie.

Il m'est un plaisir de recevoir les lettres de mes correspondantes, pourquoi toujours s'excuser d'une importunité qui n'est pas?...

Non, les longues listes de questions ne me fatiguent pas et si je puis obliger mes lectrices en leur fournissant quelques renseignements utiles, je le fais volontiers.

Par exemple, ma "chère amie du P. C.", vous aurez l'obligeance d'attendre huit jours pour que je me documente sur tout cela!...

Vous receviez le journal avant d'être dans l'Ouest?... Je savais en effet que nous avions des lecteurs dans cette contrée... Mais pourquoi n'être pas venue plus tôt puisque depuis longtemps vous me connaissiez.

Les compliments sont excessifs je vous assure. Au revoir, à bientôt, mon amie.

UN LECTEUR. — J'ai eu l'occasion de faire une réponse dernièrement, dans le sens de laquelle vous eussiez pu voir ma façon de penser à ce sujet.

Je vous répète donc qu'il m'est tout à fait impossible de faire servir le P.C. à l'échange de correspondance entre lecteurs.

Il est logique, que si vous êtes en correspondance déjà avec une personne, vous connaissez son adresse, alors pourquoi ne pas lui écrire directement?... Il me semble que ce serait une discrétion de bon goût!...

A. M. — Merci de votre jolie carte. Je vous envie ce site. Je vais demander à l'administration de vous envoyer ces deux numéros du journal.

Ne craignez pas d'user de l'hospitalité du Petit Courrier. Elle est offerte largement à toutes mes lectrices.

Non, je ne suis pas opposée en principe à la publication de ces petits "essais" littéraires, mais je ne crois pas à l'excellence de la méthode qui pousse certains à tout insérer en bloc ce qu'on leur envoie sous prétexte de découvrir des talents en herbe...

Je crois, au contraire, qu'en ce faisant, on enlève à ceux qui pourraient avoir quelques dispositions pour la littérature, le goût du travail qui est l'indispensable levier pour arriver à quelque chose.

De voir insérer leurs naïvetés, tout comme des pages d'auteurs arrivés,ils s'imaginent qu'ils n'ont rien à acquérir et que tout, pour eux, consiste désormais à trouver des "sujets".

Que ces quelques remarques, ne vous empêchent pas cependant de m'envoyer ce que votre inspiration vous aura dicté; je vous assure que si je le puis, je vous ferai "cette joie". Amitiés.

MAGALI.

Causerie Féminine.

TICS DE FEMME.

Le tic est un mouvement inconscient, involontaire, fils de l'habitude qui, o nle sait, supplée la nature dont elle modifie les lois, rarement d'heureuse façon. Si l'on tente d'établir la genèse de ces habitudes, on découvre à l'origine un acte raisonné, conséquence d'une situation dont les détails ont créé l'obligation de commettre cette action. Puis, d'autres circonstances ayant, quoique différentes, donné naissance à des conjectures cependant analogues à l'occasion initiale, l'impérieux pouvoir latent tapi dans les mystérieuses cellules s'est soudainement manifesté, et le même geste s'est produit. A partir de ce moment c'en est fait: voilà abolie la raison aux sages conseils, voilà instaurée la puissance tyrannique de l'habitude.

On considère avec curiosité les filaments ténus qui relient à des incidents d'ordre psychique certains mouvements absolument physiques, presque mécaniques, tout à fait libérés du joug de la volonté. En recherchant les causes de ces mouvements, on constate non sans surprise, qu'ils dérivent d'une sensation morale bonne ou mauvaise —et le plus souvent mauvaise— car c'est, pour la plupart la vérité qui les a engendrés.

Toutefois, si l'on considère le sexe féminin, les remarques inspirées par les manies de la femme ne sont pas, à parler exactement, des tics dans l'acception attribuée à ce mot. A part la fâcheuse habitude maladive, on aperçoit seulement des délits de coquetterie fort atténués par des circonstances d'état ou de lieu. A considérer impartialement les incidents de la vie quotidienne dont ils procèdent, on voit se révéler leur justification.

Dans un geste délicieux qui évoque la délicate silhouette de l'amphore, la femme, les bras relevés et arrondis, a noué sa voilette. Le tissu léger, tendu sur la face l'emprisonne en entier par delà le menton qu'il enserre de sa frèle tyrannie, d'autant plus apparente que son pouvoir expire à cet endroit précis. Mais cette oppression s'affirme plus haut: sous le nez, impatient de ce joug: sur les paupières qu'elle voudrait clore. D'instinct pour restituer un peu de souplesse au tulle fragile, les lèvres épanouies en une moue agressive attaquent le tissu de ci, de là, happent au passage les plis qui se dessinent et ne reprennent l'arc tranquille du repos qu'après avoir assuré sous le masque aux

(Suite à la page 6)

GRAND'MERE.

Lorsque du haut des clochers proches
Tombe l'alléluia des cloches,
Aux jours des printemps radieux,
Mon coeur fier sonne des adieux!

Alors que le soleil s'éploie
Sur les cimes, rouges de joie,
Aux jours des étés triomphants,
Mon coeur a des sanglots d'enfants!
Alors que le dernier chant vibre
D'un accent plaintif et moins libre,
Aux jours des automnes râleurs,
Mon coeur entonne un chant aux fleurs!

Lorsque siffle et brûle la bise,
Qu'il fait triste comme en l'église,
Aux jours des hivers assombris,
Quand même, sentant qu'il se grise,
Mon coeur exulte, jusqu'aux cris!

ALBERT LOZEAU.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue, Tel. 1675.

ABONNEMENT — Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1 par an; Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

JEUDI, 19 NOVEMBRE, 1908.

A Nos Correspondants

Il nous est un plaisir en même temps qu'un devoir d'exprimer publiquement à nos correspondants des centres canadiens-français, les remerciements dont le "Courrier de l'Ouest" leur est redevable pour l'obligeante assiduité avec laquelle ils nous transmettent les nouvelles de leur paroisse.

Nous voudrions profiter de la même occasion, pour attirer l'attention de nos lecteurs, des groupements de colons de langue française de Saskatchewan et d'Alberta, où nous n'avons pas de correspondants réguliers, sur ce qu'il y aurait d'avantageux pour leur village et, par suite, pour eux, à nous adresser des rapports semblables.

Ce genre de correspondance est en effet utile à plusieurs points de vue et dépasse grandement le but de curiosité sans conséquence qu'on lui prête parfois "a priori".

Il n'est pas utile de raisonner longuement pour découvrir sa portée plus lointaine. Notre journal est très répandu dans les paroisses canadiennes des Etats-Unis de l'Est, et en province de Québec; c'est dire, par conséquent qu'il pénètre dans les milieux d'où une excellente immigration — celle des nôtres — nous vient.

Dès lors quoi de plus rationnel que de penser que ceux de nos compatriotes de là-bas, dont l'intention est de venir s'établir parmi nous, choisissent de préférence les centres que de fréquentes nouvelles lues dans le "Courrier" leur ont rendus familiers, et dont les avantages propres, pour ne pas être, sans doute, différents de nos autres points de colonisation, leur sont du moins connus?

Nous avons des exemples typiques d'accroissement exceptionnel de paroisses coïncidant avec la publication régulière de nouvelles de celles-ci.

En toute justice, peut-on nier que le "Courrier de l'Ouest" avec sa publicité largement offerte, n'ait pas été l'un des facteurs importants de cette prospérité?...

Nous espérons que ces simples remarques alléguées dans le but d'être utiles à nos compatriotes, décideront ceux des lecteurs qui le pourraient, à faire connaître leur paroisse, en nous adressant des nouvelles que nous serons toujours heureux d'accueillir.

Ce faisant, ils travailleront au peuplement de leur centre respectif, et renforcer nos groupements de langue française dans l'Ouest. c'est faire oeuvre de patriote et de catholique.

L'Echevin Gariepy

Nous aurons bientôt des élections municipales. Il est du devoir de nos compatriotes de s'y intéresser beaucoup. Nous formons un dixième de la population de la ville, plusieurs d'entre nous y possèdent des propriétés considérables, presque tous sont propriétaires: ce sont là des raisons plus que suffisantes pour nous engager à prendre une part active au choix qui sera fait bientôt de ceux qui devront administrer les affaires municipales en 1909.

Tous les citoyens d'Edmonton semblent admettre que le maire, M. McDougall, et les échevins qui ont siégé au conseil en 1908, ont fait leur devoir à la satisfaction de tous. Sous leur administration notre ville a pris un développement merveilleux, et son crédit sur tous les marchés financiers occupe la première place.

C'est pour cela que nous aurions été heureux de voir les mêmes hommes accepter la même responsabilité pour une année encore.

Pour des raisons sérieuses, le maire McDougall ne peut pas se porter candidat à la mairie une deuxième fois. Tous ses concitoyens le regrettent profondément. Cependant, Monsieur McDougall a sûrement fait preuve de beaucoup d'esprit public en donnant libéralement son temps et son expérience à l'administration des affaires de la ville, et il a le droit à notre admiration et à notre reconnaissance.

Mais, de ce que Monsieur McDougall ne peut plus accepter, l'honneur lourd de responsabilité, de demeurer maire pour une année nouvelle, il ne s'ensuit pas que ceux, qui ont siégé au conseil de façon profitable à tous, doivent l'imiter et rentrer dans la vie privée.

Nous voudrions voir les échevins qui ont pris part à l'administration des affaires de la ville en 1908, rester à leur poste au moins encore un an.

Parmi ceux-là se trouve notre compatriote Monsieur Wilfrid Gariépy qui a pris une part active dans cette administration. Il s'y est fait remarquer par son assiduité aux séances du conseil, et par ses connaissances approfondies des questions à discuter.

Plusieurs fois Monsieur Gariépy a été appelé par ses collègues à faire partie de missions importantes, et à siéger dans des comités spéciaux; toujours il a su remplir sa tâche avec dignité et compétence.

Si Monsieur Gariépy désire, ou plutôt s'il peut être amené à accepter la candidature encore cette année, nous croyons sincèrement qu'il est du devoir de nos compatriotes de le renvoyer au conseil. Nous comprenons que Monsieur Gariépy fait un sacrifice en donnant le meilleur de son temps et le meilleur de sa vie à l'administration de la chose publique, mais qu'il nous permette de lui faire remarquer que cette abnégation de sa part lui donne le droit à la reconnaissance de ses concitoyens. En plus, c'est là un entraînement qui prépare nos compatriotes, à exercer leur influence sur un champ plus vaste d'administration publique.

Dans une circonstance comme celle qui va s'offrir à nous, aux élections municipales, il ne devrait pas être question de préférence personnelle, nous devrions nous laisser guider par l'intérêt général seulement. C'est pourquoi nous répétons que les citoyens d'Edmonton ont le devoir cette année de renvoyer au conseil, ceux qui, l'an dernier, ont si bien rempli la charge confiée par leurs concitoyens. Ils n'auront qu'à suivre le système d'administration qu'ils se sont donnés en 1908, pour donner à notre ville un essor encore plus considérable en 1909.

L'Hon. Frank Oliver

Dans l'un de ses récents numéros, le "Toronto World" insinue que, maintenant que les élections fédérales sont faites, Frank Oliver pourrait quitter le ministère de l'Intérieur, pour une compensation équivalente, par exemple, un siège au conseil de la commission des chemins de fer.

Notre confrère fait ensuite la suggestion que sa place au conseil des ministres pourrait être occupée par l'Hon. Walter Scott, premier ministre de la Saskatchewan.

Nous ne saisissons pas vers quel but secret notre confrère tend, pour parler de la sorte.

Toujours est-il qu'en ce qui nous concerne, nous faisons des voeux diamétralement opposés.

L'Ouest Canadien a en effet à l'heure actuelle de bien plus grands avantages à avoir un homme de la trempe énergique et intellectuelle qu'est l'Hon. Frank Oliver, plutôt au ministère de l'intérieur qu'à la commission des chemins de fer. L'Hon. Frank Oliver a rempli avec une initiative hautement intelligente la mission que lui a confié Sir Wilfrid Laurier.

Il a fait de nécessaires réformes dans son ministère.

Il a compris l'urgent besoin d'appliquer des modifications aux lois régissant les forêts et les prairies et sans crainte des tempêtes que déchaînerait inévitablement une opposition de parti pris, simplement parce que c'était son devoir rigoureux de ministre intègre, il les a faites.

Son administration a été à la fois de probité scrupuleuse et de compétence clairvoyante.

Les gens de l'Ouest savent cela et c'est pourquoi ils lui ont donné largement, une confiance telle que jamais encore ses prédécesseurs n'avaient eue.

L'Hon. Frank Oliver connaît admirablement l'Ouest et son peuple, il sait que nous sommes prompts à découvrir nos besoins et il agit en conséquence.

Nous gardons en mémoire, que le bill des terres de 1908 est, et restera son oeuvre maîtresse, sa gloire légitime, et que ce bill fameux, en mettant à la merci des colons des réserves énormes de terres situées dans des conditions exceptionnelles, a fait faire, à la colonisation de notre domaine, un pas de géant. Surtout nous nous souvenons, que cette chose admirable, d'arracher aux griffes d'une spéculation en expectative des millions d'acres de terre pour les donner à des gens avides de se créer un foyer, nous nous souvenons, qu'elle s'est accomplie sous sa sage direction, sans suspicion de scandale, sans même une plainte; en un mot, digne de l'honnête département dont il est le chef.

La campagne calomniatrice que de bas intérêts ont suscitée, au sujet des limites à bois, n'a eu que peu d'écho dans l'Ouest.

Les libéraux des Prairies sont demeurés fermes dans la confiance qu'ils avaient mis en l'Hon. ministre de l'Intérieur.

Ils comprenaient son travail de salubrité et ne le rendaient pas responsable des irrégularités commises avant qu'il fut là, et qu'il s'acharnait à faire disparaître.

Le "Toronto World" comprendra-t-il qu'ayant un tel homme au ministère de l'Intérieur, nous tenions à le garder, et que nous ne nous résignerions qu'avec peine à le perdre, fut ce pour une place à la commission des chemins de fer?...

Notre Commerce avec le Japon

Nous attirons d'une façon particulière, l'attention de nos lecteurs sur l'article ci-dessous que publie notre confrère "La Presse".

On sait en effet que si le commerce avec le Japon intéresse le Canada tout entier, il est pour nous, gens de l'Ouest, une question d'extrême importance...

Demain, l'oeuvre grandiose du Gouvernement libéral, le Grand Tronc Pacifique nous mettra à la porte du Japon et notre pays deviendra alors le fournisseur attitré, le grenier à blé de l'empire Nippon.

"Monsieur Shinizu, le nouveau consul du Japon au Canada, vient de publier dans le "Monetary Times", un article dans lequel il se montre plein d'espérances dans le développement futur de nos relations commerciales avec le grand empire de l'extrême Orient. Le successeur de M. Nosse est fier de nous faire connaître que le commerce du Japon, durant les dernières années, a augmenté de plus de $300,000,000.

Le commerce du Canada a aussi augmenté d'une façon considérable durant les douze dernières années, et s'il faut en juger par les produits que le Canada vend et par ceux que le Japon achète, il n'y a pas de raison pour que les prédictions optimistes de Monsieur Shinizu ne se réalisent à la lettre. Nous exportons, chaque année, des produits agricoles dont la valeur est de cinquante à soixante millions de dollars. Le Japon a été obligé d'importer, l'an dernier, des céréales pour une valeur de $25,000,000. Qui nous empêche de fournir au Japon une partie de ce dont il a besoin pour la subsistance de ses habitants? Nous exportons, chaque année, environ $40,000,000 en produits miniers. Le Japon en a acheté, l'an dernier, sur tous les marchés du monde pour plus de $25,000,000. Pourquoi le Canada ne profiterait-il pas de ce marché qui, depuis la nouvelle convention commerciale avec le Japon, lui est largement ouvert?

Le commerce entre les deux pays est encore à l'état d'embryon. Mais, si le peuple canadien le veut, ce commerce peut devenir aussi important que celui qui existe entre le Japon; le Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Il y a dix ans, nos exportations au Japon n'excédaient pas $100,000. Depuis la nouvelle convention commerciale, elles atteignent tout près d'un million de dollars. Ce chiffre en lui-même n'est pas considérable; mais il indique un progrès.

Les ressources agricoles du Canada sont sans limites, et le Japon a besoin chaque année d'une énorme quantité de céréales pour nourrir sa population. Avec le développement constant qui s'opère dans les fertiles prairies du Nord-Ouest, le Canada sera bientôt en mesure d'être non seulement le grenier de l'Empire Britannique, mais, aussi, de fournir au Japon le blé dont il a besoin, en échange d'un grand nombre de produits que nos consommateurs pourront se procurer avec avantage de l'autre côté de l'océan Pacifique.

Nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici la prédiction toute pleine d'espérances et d'encouragement que le consul général du Japon nous donne dans le "Monetary Times":

"Quand la population de l'Ouest canadien sera devenue plus dense; quand la récolte, qui devient sans cesse plus abondante, aura été moissonnée; quand les immenses ressources minérales du Canada seront exploitées sur une plus vaste échelle; quand les trains du Transcontinental voyageront quotidiennement entre les deux océans parallèlement à ceux du Pacifique Canadien, et enfin, quand les steamers, munis des améliorations les plus modernes, feront le trafic entre les ports du Nord de la Colombie Anglaise et ceux de l'Extrême-Orient, alors, les marchés qui devront servir à l'écoulement des produits canadiens, de toutes sortes, seront ceux de l'Orient."

Nous avons, nous-même, une foi absolue dans les prédictions optimistes de Monsieur Shinizu

Lettre de l'Abbé Bérubé

14 Nov. 1908.

Mes chers compatriotes:

Dans une lettre publiée dans les journaux de la Province de Québec, et que le "Courrier" a, je crois, reproduite, je disais qu'il était permis aux catholiques de langue française d'aspirer ici à de grandes choses. Compatriotes de l'Alberta et de la Saskatchewan, un bel avenir vous est réservé. Dans l'Alberta, vous formez déjà des groupes importants, et vous étendez rapidement vos rameaux sur un territoire. Ici, dans la Saskatchewan, nous dominons déjà dans deux des 41 comtés, et nous formons une puissance non négligeable dans une demi-douzaine d'autres.

Au seul énoncé de nos espérances, vous vous en rappelez, des journalistes chatouilleux ont cherché à relever la barrière que certains de leurs devanciers, aidés de patriotes myopes et chauvins, avaient érigée entre la province de Québec et les provinces de l'Ouest. Mal leur en pris. Nos compatriotes de là-bas, ayant eu connaissance des convois interminables de bon blé que nous expédions, et des autres produits, qui se chiffrent dans les millions, que l'Ouest répand déjà par le monde, se sont dit que ce pays-ci ne doit pas être réservé uniquement aux gens d'Ontario et des Etats-Unis, qu'eux aussi désirent avoir une petite part de ce patrimoine qui leur appartient. On l'avouera, en effet, leurs titres à cet héritage sont pour le moins aussi authentiques que ceux des habitants des Etats-Unis et de la Russie. Voilà pourquoi, ils nous sont venus, cet été, en plus grand nombre que jamais.

La phrase que je viens d'écrire, je n'ai pas besoin d'en avertir, ne veut pas dire que les Américains ne sont pas les bienvenus dans ces provinces-ci. Au contraire, nous les apprécions. Ils forment une partie intéressante de notre population. Leur esprit d'entreprise, la connaissance de la grande culture qui convient à nos prairies, auront la plus heureuse influence sur le développement de ce pays-ci.

Mais l'immigration en masse des Américains a été pour les nôtres, aussi bien que pour les habitants de l'Angleterre, une leçon. Ce qui est bon pour les Américains, gens pratiques, se sont-ils dit, doit être bon pour nous. Et ils sont venus, et ils sont contents.

Mais il restait encore quelque hésitation chez les gens des mieux disposés, en particulier chez les premiers pasteurs de l'Eglise canadienne-française. Mais grâce en soit rendue au Ciel, voilà que la visite de Nos Seigneurs Bégin et Brunault, va dissiper les dernières craintes.

Mgr. l'évêque de Nicolet surtout, a dit toute sa pensée à St-Paul des Métis, à Morinville et à maints autres endroits. Il a constaté que les catholiques de langue française ne sont pas en danger, dans l'Ouest. Ils peuvent élever leurs enfants dans les traditions religieuses et patriotiques qu'ils ont apportés de Québec.

Merci, Monseigneur; votre témoignage nous venge de bien des déboires. Il constitue pour nous le plus précieux encouragement. Aussi sommes-nous de plus en plus disposés à suivre vos sages conseils. Car, remarquez-le bien, Mgr. Brunault, en homme apostolique, ne s'est pas contenté de féliciter pour le bien déjà accompli. Il a indiqué la voie à suivre. Il s'est déclaré enchanté de ce qu'il a vu, par ce qu'il a remarqué chez vous: la détermination de marcher dans la voie droite.

Or, cette voie, si nous le voulons, sérieusement, peut nous mener loin. Heureux possesseurs d'une belle et bonne terre de 160 ou 320 arpents, vous pouvez d'abord arriver à l'aisance. Puis, avec de l'entente, vous pouvez exercer une influence heureuse sur vos voisins. Vous êtes des gens de foi. Or, il y a longtemps que St-Paul le remarquait, c'est la foi qui a vaincu le monde. Qu'aurions-nous donc à craindre des incroyants qui nous entourent? Les intérêts où ils vivent, le doute qui les ronge, sont pour eux une cause de faiblesse. Tandis que nous connaissons notre voie. Notre but est bien déterminé. Quel avantage!

Remercions-en le bon Dieu, et faisons en sorte que nos enfants restent fidèles à la bonne cause.

Ceci fait, marchons la tête haute et sachons oser, souvent le seul avantage de nos émules sur nous, est leur audace. Il est certain que nous péchons souvent par trop de pusillanimité. Par exemple, il est difficile d'expliquer autrement, notre absence dans la vie publique. Voyez ce qui se passe en politique. Sur 41 députés à Régina, nous comptons à peine deux catholiques, et sur 17 députés que nos deux provinces envoient à Ottawa, il y a peut-être un ou deux des nôtres. Ne pourrions-nous pas faire mieux que cela? Certainement. Les hommes ne nous font pas complètement défaut. Plusieurs des nôtres ne feraient pas mauvaise figure aux côtés des députés de Régina, d'Edmonton, ou d'Ottawa.

Quand j'écrivais que l'on pouvait prévoir le temps où les provinces de l'Ouest enverraient 20 députés canadiens-français à Ottawa, on s'est récrié en certains quartiers. Et, cependant, la chose est possible. Si les vrais notions sur l'Ouest continue à être disséminées dans l'Est, si les nôtres, qui ont besoin de mouvement, se dirigent de notre côté, si vous donnez à vos enfants une éducation en rapport avec vos moyens, il y aura dans l'Ouest, à un moment donné, autant de catholiques de langue française qu'il y en a actuellement dans la province de Québec, et vos descendants brilleront comme les descendants des premiers colons brillent maintenant dans les plus hautes sphères. Ce ne sont pas là des songes creux, ce sont des aspirations légitimes. Il est parfaitement en notre pouvoir de les réaliser. Seulement, il faut vouloir.

Sachons donc nous affirmer au besoin. Réclamons nos droits et notre légitime part des honneurs. Prenons les moyens de préparer l'avenir. Dans le présent, il y a certaines précautions à prendre. De celles-là est le besoin impérieux d'entente et d'organisation. Un surcroit d'occupations, cette semaine, ne me laisse que juste le temps de jeter au vol ces quelques notes. Nous y reviendrons.

A. P. BERUBE, P.P.
Proc.-Dioc.

ELECTIONS PROVINCIALES.

La rumeur que les élections provinciales auraient lieu en décembre prochain, a fait le tour de la presse de l'Est. Certains journaux ont même donné la date exacte: le 15 décembre.

Nous sommes en mesure d'annoncer à nos confrères que leur information est complètement erronée.

Le premier ministre Rutherford interviewé sur cette question, a donné l'affirmation nette qu'il n'y aurait pas d'élections provinciales cette année.

Le parlement n'a duré que trois ans, a-t-il dit, il durera une année encore.

Accusé de réception.

Superior (Winconsin)

Nous accusons réception d'un billet de faire part, de noces d'argent sacerdotales, qui nous a été envoyé par nos compatriotes établis à Superior, (Wisconsin).

Il s'agit du vingt-cinquième anniversaire de l'ordination de leur curé, le Rév. Augustin Gagnon.

A l'occasion de cette pieuse fête, il y aura une messe pontificale, célébrée en l'église St-Louis, le 24 novembre prochain.

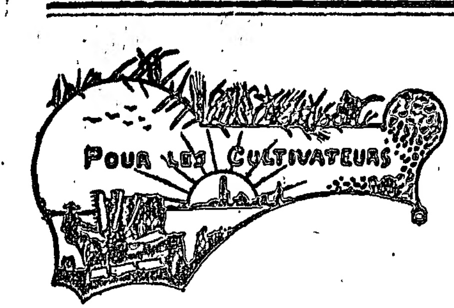
Le comité, chargé de régler les détails de la réjouissance que les paroissiens organisent à cette occasion, se compose de trois de nos compatriotes:

MM. T. C. LaBrec, président; A Morin, Secrétaire; L. Sicard, Trésorier.

Nous ne saurions dire à nos amis de là-bas à quel point leur attention delicate, de songer au journal lointain, nous a touchés.

Il est un réconfort de penser que, quoique exilés de la patrie, nos gens demeurent indéracinablement attachés à notre langue et à leurs compatriotes, et quoique américains de fait, ils restent toujours canadiens de coeur.

Que nos amis de Superior reçoivent avec nos remerciements cordiaux, les souhaits les meilleurs pour l'anniversaire des noces d'argent de leur pasteur.



NOVEMBRE SUR LA FERME.

Voici l'époque de l'année où des soins et de grandes précautions sont nécessaires au fermier, s'il veut maintenir ses animaux en de bonnes conditions sanitaires, et ne pas perdre par de fréquents décès dans son "stock" les bénéfices qu'il va recevoir chaque jour aux élévateurs.

C'est le moment surtout où les jeunes animaux doivent absolument rentrer le soir à l'étable, si l'on veut qu'ils deviennent forts et vigoureux et, par la suite, rapportent des profits.

La chaleur durant les froides nuits de gelée leur est aussi nécessaire que la nourriture, ce qui n'est par peu, on le voit.

Dans l'étable, il faut les diviser en autnat de groupes que possible.

Il leur faut une longueur suffisante de mangeoire ou de crèche, sans cela les plus forts empêchent les plus faibles de s'approcher de leur nourriture.

Chaque fois qu'on le peut, il faut séparer les génisses des jeunes boeufs.

Il faut toujours donner une abondante litière de paille bien propre.

Les murs doivent être blanchis à la chaux extérieurement et intérieurement.

Faire attention aux déjections des animaux pour se rendre compte de leur état de santé.

Les tenir toujours aussi proprement que possible.

Les vaches laitières.

Les vaches laitières réclament également des soins avec les froids rigoureux.

Le fermier doit ne pas ménager sa peine en ce qui les concernent.

Naturellement nous parlons du fermier qui veut faire de l'argent le plus possible sur sa terre et qui pour cela désire produire du beurre maintenant queles prixsont rénumérateurs.

Comme les jeunes animaux, comme tous les animaux, devrions-nous dire, les vaches laitières demandent la plus grande propreté.

En fait que de nourriture, il leur faut chacune environ 40 livres de plantes fourragères.

Ne leur donnons pas de racines de la famille des navets, le lait en contracte un mauvais goût, mais plutôt des betteraves, des carottes saines...

Comme aliment sec dans la ration, le foin entier ou haché est ce qu'il y a de mieux. Mais lorsqu'on en manque, on peut employer la paille de grain hachée ou de la paille de pois que l'on rend plus nutritive en y ajoutant un supplément de son, de drèche ou de moulée, ce qui excite les animaux à la manger entièrement.

La quantité de grains ou de tourtaux que l'on peut ajouter à tous les aliments pour compléter la ration dépend beaucoup de la taille des vaches, de leur appétit et de leurs qualités laitières.

Lorsque le temps est froid et humide, suivant le conseil de bons praticiens, il faut donner au moins un repas chaud par jour et ne pas laisser les animaux sortir de l'étable.

Les vaches à lait doivent être étrillées régulièrement chaque jour et être tenues dans la plus grande propreté.

C'est parmi les veaux du printemps qu'il faut choisir ceux que l'on veut élever pour le lait.

Les Moutons.

Les moutons doivent être nourris surtout avec des racines fourragères, et cela pendant tout l'hiver.

Il vaut mieux couper les racines avant de les donner. De cette manière elles sont mieux digérées et il y a moins de perte.

Les navets blancs tendres n'ont généralement pas besoin d'être coupés.

Les choux sont particulièrement avantageux à cette époque; ils sont très nourrissants et très sains.

On perd souvent les brebis pour leur avoir donné trop tôt des navets, c'est-à-dire lorsque ceux-ci ne sont pas assez mûrs. Les nourrisseurs de moutons connaissent bien ce fait; aussi sont-ils toujours disposés à payer plus cher un mouton habitué aux racines qu'un autre qui sort du pâturage.

Pour passer du pâturage aux navets on peut employer les choux avec avantage, et c'est ce qu'il y a de mieux; il est donc avantageux de cultiver chaque année une certaine quantité de choux.

Lorsque les racines fourragères sont coupées, un homme peut avoir soin de 200 brebis.

Les brebis pleines doivent être traitées avec toute la douceur possible; il faut surtout éloigner les chiens qui pourraient leur nuire.

Les moutons nourris avec des déchets de navets doivent recevoir en même temps, dans leurs rateliers, du bon foin; il faut aussi leur donner des tourtaux en plus ou moins grande quantité suivant les circonstances.

Une demi-livre de tourteaux par tête et par jour est suffisante à cette saison pour les moutons qui ne seront bons à vendre qu'en mars.

On donnera une demi-livre à trois quarts de livre à ceux qui seront bons pour le marché vers la nouvelle année.

Quant à ceux qui sont déjà prêts pour la vente, on leur donnera de 1¼ à 2 lbs. suivant la taille et pendant un court intervalle de temps.

On peut substituer au foin de la paille hachée; mais alors, il faut donner en même temps une bonne ration de moulée ou de grain et alors supprimer les tourtaux.

Dans chaque compartiment de la bergerie il faut mettre une pierre de sel à la disposition des moutons.

Chevaux.

Les travaux d'automne étant terminés, les chevaux n'ont guère à faire que les transports et voyages nécessaires à la ferme, ou les battages, ils ne doivent donc rien recevoir en plus des rations ordinaires.

Dans quelques pays et dans quelques fermes, il est d'usage de ne pas battre les grains destinées aux chevaux et de leur donnerpaille et grain ensemble au lieu de foin. C'est là une bonne pratique surtout si on a soin de semer du trèfle en même temps que le grain dans la même terre.

Si on ajoute à cette ration quelques racines coupées, surtout des carottes, cela n'en vaut que mieux.

Les jeunes poulains de l'année peuvent recevoir du bon foin, quelques racines, un peu de paille; un peu de grain les ferait profiter beaucoup, mais on conseille de ne pas leur en donner plus de ½ à 1 gallon.

Porcs.

Les porcs nés depuis cette époque jusqu'en février ou mars ne sont pas en général profitables, à moins qu'ils ne soient tenus bien chaudement.

Il ne faut pas conserver pour la reproduction des truies ayant moins de 12 tétines.

Les porcheries doivent être chaudes et tenues dans le plus grand état de propreté.

On peut employer pour l'engraissement des porcs, les eaux grasses de la maison, des racines, de l'ensilage, du trèfle haché, des patates cuites, en même temps que de la moulée et des grains.

Ne pas trop leur ménager la litière.

Tenir les auges bien propres.

Volailles.

Entretenir les poulaillers en bon état.

Veiller à ce que les volailles soient propres et nettes.

Leur donner une bonne nourriture.

Faire attention spécialement aux volailles qu'on veut engraisser pour le marché.

LES GROS PROFITS AVEC LE PETIT ELEVAGE.

Voici l'époque des fêtes qui approche à grands pas; et bientôt, dans un mois peut-être, la demande de belles volailles sera considérable.

Les prix seront rénumérateurs, ne croyez-vous pas que ce serait le moment propice pour se débarrasser des poules de races appauvries et dégénérées.

La somme produite serait un joyeux présent de Noël, et l'an prochain le poulailler pourrait se repeupler de bons sujets de races pures, qui, ne coûtant pas plus d'entretien, ni de nourriture pourrait rapporter le double, sinon le triple?

Si vous adoptez cette sage idée, profitons vite du temps qui nous reste pour mettre la basse-cour, ou une partie seulement, à l'engrais.

Les jeunes poulets et ceux d'âge moyen s'engraissent en quinze ou vingt jours; les vieilles poules en vingt-quatre à trente jours.

Nous avons juste le temps nécessaire.

Les coqs qui ont servi les poules pendant une annee, ne sont plus propres à l'engraissement, de manière à donner profit.

Les sujets aptes à l'engraissement doivent être bien portants, vigoureux, à plumes bien luisantes et à pattes nettes.

La volaille commune s'engraisse assez facilement; mais elle a l'inconvénient d'être petite et d'accumuler sa graisse sur les intestins et les parois du ventre au lieu qu'elle soit répandue dans tout le corps et dans les parties charnues.

L'engraissement doit se faire dans un endroit sain, un peu obscur, où, il n'y a pas de bruit; et le local doit être confortable.

La propreté du local à engraissement est de la plus haute importance pour le succès, afin d'éviter les maladies et de faire prendre à la chair un goût exquis.

Il est avantageux de délayer la farine avant de la mélanger avec d'autres matières et de la laisser fermenter ou s'aigrir. La farine fermentée est recherchée des volailles et facilite la digestion.

Le coût de la nourriture par livre de grain, pendant l'engraissement, est de 4 à 6 centins par livre.

Une bonne ration d'engraissement doit avoir bon goût. L'avoine finement moulue, devrait former la base de tous les mélanges de grain.

Le blé-d'Inde moulu, en trop grande quantité, produit une chair jaune, de qualité inférieure.

Les pois moulus donnent une chair dure, qui n'est pas aimée.

Les mélanges de grain moulu suivants sont recommandés comme avantageux:

1o. Avoine moulue, 2 parties; orge moulue, 1 partie; farine de maïs, 1 partie; lait écrémé: le tout en pâtée.

2o. Avoine moulue, 4 parties; orge moulue, 2; maïs moulu, 1; farine de viande, 4; lait écrémé: le tout en pâtée.

3o. Avoine moulue, 3 parties; orge moulue, 2 parties; lait écrémé: le tout en pâtée.

4o. Parties égales d'avoine, d'orge et de sarrasin moulus, lait écrémé: le tout en pâtée.

Il faut en moyenne 15 livres de lait pour chaque 10 livres de grain moulu.

La nourriture doit être distribuée dans des augettes bien propres.

Lorsque la farine n'a pas fermentée, il est bon d'ajouter une petite quantité de sel à la pâtée.

Aussitôt qu'une volaille est tuée il faut enlever le foie et les intestins. Si on néglige de le faire, la bile communique en peu de temps un goût désagréable à la chair.

Il faut commencer à enlever les plumes à sec dès que la volaille est abattue.

Laissez les plumes sur le cou sur une longueur de deux pouces à partir de la tête. Laissez aussi un collier de plumes autour de l'articulation du jarret, et les petites plumes au joint extérieur de chaque aile.

Nettoyez soigneusement le reste. Enlevez tous les bouts de plume, et faites en sorte que le sujet ait aussi bon aspect que possible. Plumez avec soin afin de ne pas déchirer la peau.

LA RECOLTE.

Les statistiques publiées récemment à Ottawa et concernant la récolte des plantes potagères de grande culture, c'est-à-dire de patates, de betteraves, etc., indiquent une augmentation considérable pour la présente année.

Il y a tout lieu de se réjouir d'un tel résultat, car l'accroissement de cette culture est la signification du renforcement de notre population rurale, en ce sens qu'elle exige une main d'oeuvre plus considérable que la culture extensive des céréales.

Les chiffres indiquent que les patates ont nécessité une étendue de 503,600 acres de terre, avec une récolte moyenne de 142 minots à l'acre, soit pour tout le terrain en culture, 71,511,000 minots environ.

Les prix du marché qui ont été en général de 50 cents du minot donnent aux fermiers la jolie somme de 35,775,000 de piastres.

La culture des betteraves et autres racines a exigé environ 271, 443 acres. La récolte a produit en moyenne 371 minots à l'acre, ou pour le terrain tout entier, 100,707,353 minots.

La valeur de ces plantes potagères et fourragères, à 19 cents du minot, a atteint la somme de 19,136,000 de piastres.

LE GRAIN.

Il ne saurait être question, à l'époque peu avancée où nous sommes de donner le tableau général des récoltes de grain pour cette année.

Les chiffres qui nous parviennent ne peuvent être que l'écho des arrivages aux élévateurs de la tête des grands lacs.

Le mouvement a été très satisfaisant, si l'on prend en considération, les conditions préjudiciesésoùnous nous sommes trouvésdu fait de la grève du C. P. R., puis la température pluvieuse qui, a gêné le traffic, et enfin, l'inévitable bloquande des élévateurs le long des lignes.

Malgré cela nous avons eu encore un total d'inspections à l'arrivée du grain qui, de beaucoup, dépasse celui de l'an dernier.

Durant Octobre, 16,505 chars, de blé, avoine et orge, ont été inspectés contre 10,939 pour le mois correspondant de l'année précédente.

Le total d'arrivage du blé comprend à lui seul 16,397 chars contre 9,521 l'an dernier.

L'avoine 1,389 chars contre 794.

L'orge subit une diminution, 729 chars contre 794.

Depuis le premier septembre, c'est-à-dire depuis le commencement de l'arrivée de la nouvelle récolte, le chiffre de chars de blé, inspectés, a été de 24,236 contre 11,861 pour la même période durant l'année dernière.

L'inspection de l'avoine a relev le chiffre de 1,976 chars de ce grain contre 960.

L'orge, 1,299 contre 889.

Les chiffres totaux indiquent donc des résultats doubles...

Et dire que des esprits chagrins persistent à croire que sous notre gouvernement actuel l'Ouest court à sa ruine!...

CONSEILS PRATIQUES

Le Cheval.

Un moyen très simple et très commode d'apprendre au cheval à reculer est de placer ses doigts entre la poitrine de l'épaule et le sternum (cet os plat qui s'étend du haut en bas de la poitrine du cheval.)

La moindre pression à cet endroit force l'animal à reculer immédiatement.

Si, en opérant ainsi, on a soin de dire constamment au cheval: "back" il comprendra vite, et agira en conséquence.

Il arrive parfois que les chevaux ont la mauvaise habitude de manger le bois de leur mangeoire. Un des moyens les plus simples est de couvrir le bois de la mangeoire d'une couche de savon noir. Le cheval se gardera bien d'y toucher.

Un excellent moyen d'empêcher les chevaux de manger l'avoi ne trop vite, est de mélanger à leur portion un volume égal de paille hachée.

Le cheval ne pouvant avaler la paille sans la mâcher, sera bien forcé de broyer en même temps son avoine.

LES FRANCAIS AU CANADA.

Suite de la page 2.

Augustin Normand qui, depuis quelques années y rétablit sa santé en faisant oeuvre de colon. Il a transformé, par les procédés les plus modernes, la forêt à laquelle il s'est attaqué, en champs et en prairies, éablissant une ferme modèle que son ingéniosité jointe à une sage direction a su rendre des plus prospères malgré la pénurie de la main-d'oeuvre. Le correspondant du "Havre-Eclair" n'oublie pas l'accueil chaleureux et spontané que lui prodigua le propriétaire de Taillon, lui facilitant dans la plus large mesure son enquête en cette partie du Dominion où tant de Français se sont réunis pour aider et continuer l'oeuvre de M. Broët qui est mort victime d'un terrible accident.

"Les amis canadiens du député de lac St-Jean, et ils sont nombreux, ont rendu un juste hommage à son mérite. Il n'a laissé que regrets parmi tous ceux qui l'ont connu.

"Puisse son oeuvre trouver un digne continuateur. Puisse-t-il se trouver au Parlement provincial un ami du député disparu pour soumettre au gouvernement canadien le projet des paroisses de colonisation, avec toute la chaleur, la conviction, qui animaient son promoteur.

"Les hommes passent, mais leurs labeurs, leurs idées fécondes restent et longtemps la mémoire de notre compatriote, qui, par sa valeur, força l'admiration des Canadiens-français, demeurera vivace au milieu d'eux.

"Un tel maître ne peut disparaître sans laisser d'élèves.

"S'il a travaillé à la valeur économique du Canada, il avait commencé à travailler pour l'avenir moral dû français au Canada. La mort ne lui a pas permis d'aller jusqu'au bout de ses projets et de ses espérances.

"Saluons sa mémoire, le "Havre-Eclair" est le seul journal français qui lui ait rendu cet hommage et qui fasse, tardivement, hélas! son éloge."

A. S. PER.

MARCHE D'EDMONTON.

Blé du printemps et nouveau.

No. 1 Northern	82c.
No. 2. "	78c.
No. 3. "	74c.
No. 4. "	65c.
No. 5. "	58c.
No. 6. "	48.c.

Nouvelle Récolte

Avoine blanche No. 2,	30c.
Avoine blanche No. 3.	29c.
Orge No. 3.	35c.
Orge No. 4.	29c.

Farine au détail.

Capitol— 98 livres	$3.15
Capitol— 49 livres	1.60
Superior —98 livres	2.75
Strong Bakers—98 livres	2.75
Straight Grade	2.55
Leader	2.30

ENGRAIS

Gru — 100 livres	1.15
Son —100 livres	1.05

PLACE DU MARCHE

Avoine au minot	28 à 30c.
Oeufs	25 à 35c.
Foin de marrais	$6. à $9.
Foin de terre haute	$8. à $10
Mil	$10. à $12.
Patates au minot	45 à 50c.

ANIMAUX VIVANTS

Boeufs— la livre,	2¾ à 3c.
Vaches "	2½ à 4c.
Veaux "	2½ à 4c.
Porcs "	5½ à 5¾c.
Moutons "	4½ à 5½c.
Agneaux —pièce	$3.50 à $4.

VIANDE PREPAREE

Boeuf —au quartier	6 à 7c
Porc	8 à 9c.
Agneau du printemps	$1.00 à $2.
Mouton	14 à 16c.
Veau	8 à 10c.

VOLAILLES

Poules —à la livre	10 à 12½c.
Poulets du printemps	12 à 15c.
Dindons	17 à 20c.
Canards	12c.

PRIX DIVERS AU DETAIL

Beurre de laiterie	20c. à 25c.
Beurre de beurrerie	35c.
Oeufs frais	35c.
Patates au minot	60c.
Oignons, carottes et salades au paquet	5c.
Choux —à la livre	5c.
Céleri	12½ à 15c.
Oignons séchés, 4 lbs. pour	25c.

Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toutes personnes se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres plus ou moins.

Une demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou sous-agent.

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture de celui-ci chaque année, au cours d'un terme de trois ans.

(2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé) de toute personne éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après le teneur de cet acte, quand au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a fou et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte, quant à la résidence, pourront être remplis par le fait de résider sur le dit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en derivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de faire.

W. W. CORY, Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



CONTRAT DE MALLES

Des soumissions scellées seront reçues par le Ministre des Postes à Ottawa jusqu'à midi, le vendredi 4 décembre 1908, pour le transport des malles de Sa Majesté et pour un contrat de 4 ans, une fois par semaine aller et retour entre un point projeté appelé "Gwendolen," S.E.¼ Sec. 8, Tp. 52, R. 4, W 5, et Wabamun. Ce contrat commencera au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés, contenant plus de renseignements en rapport avec les conditions de ce contrat peuvent être vus, et des blancs de soumissions pourront s'obtenir au bureau de poste de Wabamun et au bureau projeté de Gwendolen à la résidence de Jas. Robertson, ou encore au bureau de l'Inspecteur, à Edmonton.

A. W. CAIRNS, Inspecteur des Postes

Bureau de l'Inspecteur des Postes Edmonton, 23 Oct. 1908.

TERRE A VENDRE—Cette terre se trouve à un mille à l'ouest de St-Emile. Elle est clôturée, et les bâtisses, maison, écurie et grainerie sont complétées. Il y a cent acres prêts à labourer. Sur cette terre se trouve une source d'eau douce. Nous vendrons à un prix modéré, et à des conditions faciles. Veuillez vous adresser au Rév. M. le curé Normandeau, de St-Emile, Alberta.

COIN FEMININ

Suite de la page 3.

fils ténus le jeu normal de la physionomie.

Parfois —docile aux caprices de la mode — la voilette ne dépasse pas la bouche. Comme sa trame, liée par le haut, est prête à remonter il devient indispensable de la retenir. Plus que jamais la petite moue se forme et par une manoeuvre habile ramène et maintient dans le devoir le voile transparent.

Vous le voyez, l'explication est complète: la femme ne saurait agir autrement. Ce n'est pas sa faute si la petite moue reparaît plus souvent qu'il ne convient — ébauche de tic — c'est la voilette qui a tort.

Pour tout il en sera de même. Au moment de sortir, par exemple, si l'on a pas une femme de chambre dont le zèle et l'adresse vous rassurent, n'est-on pas obligée de porter sa main derrière soi afin de constater de "visu" —si j'ose exprimer en latin cette audacieuse antiphrase —que l'ouverture de la jupe est hermétiquement scellée?

Suzanne CARON.

NOTES LOCALES.

L'Hon. Frank Oliver, ministre de l'Intérieur, est actuellement dans notre ville.

Le juge Noël siège dans le district de Saint-Albert, cette semaine.

Mademoiselle Dubuc, soeur de notre concitoyen M. Lucien Dubuc, est en visite à Edmonton, l'invitée de Madame Beck, à sa résidence de la quatrième rue.

Madame A. Blais est revenue dernièrement d'une longue promenade en province de Québec.

Nous lui souhaitons la bienvenue au milieu de ses nombreux amis d'Edmonton.

Un concert donné par les élèves de l'Ecole Séparée, est annoncé pour le 27 novembre prochain, à 8 heures précises.

L'ouverture des portes se fera à 7 heures et demie.

Prix des places, 50 cents.

Malgré que la saison ordinaire où les immigrants viennent soit passée, un grand nombre de colons continue à arriver chaque jour dans notre ville.

Notons le fait satisfaisant que presque tous ces nouveaux arrivants partent immédiatement à la recherche de terres.

Au bureau des terres, on continue à enrégistrer quotidiennement de nombreuses entrées de homesteads.

La plus grande partie des hommes qui ont travaillé sur la ligne du Grand Tronc, à l'Ouest d'Edmonton, ne quittent pas notre région et prennent des homesteads dans ce district.

La commission des tramways de la ville, a reçu un télégramme de ses avocats d'Ottawa, l'informant que le C.P.R. accordait la permission de traverser sa voie de chemin de fer à Strathcona.

La faculté de traverser le pont, n'est plus qu'une question de quelques jours.

Nous enrégistrons avec plaisir le fait que nos grands confrères de Montréal, insèrent avec des titres en caractères d'affiches, les dépêches annonçant notre service régulier de tramways.

C'est la manifestation, sans doute, de leur surprise qu'un poste de traite d'hier ait déjà des tramways électriques.

Nos confrères ont pour excuse de n'être pas encore venus dans l'Ouest.

Après une vague froide philosophiquement supportée, la température est redevenue d'une grande douceur. Voici revenus nos automnes délicieux, durant lesquels les fourrures ne sont plus que vains objets de toilette.

Les tramways à St-Albert.

Il est rumeur que la ville de St-Albert prend les dispositions nécessaires, afin d'être en mesure d'offrir, au printemps prochain, un bonus àla ville d'Edmonton pour la prolongation jusqu'à St-Albert de son système de tramways.

Il est certain qu'une extension semblable serait l'occcasion d'un sérieux appoint au produit financier du traffic des tramways; cela aurait de plus l'avantage de développer considérablement la partie nord de notre ville.

Il n'y a aucun doute que dès que les ouvriers et employés seraient assurés de moyens de transports faciles pour aller à leur travail, ils n'hésiteraient pas à étendre jusqu'à plusieurs milles les limites de leurs résidences, créant de la sorte des faubourgs dépendants d'Edmonton.

A la législature prochaine, on demandera à ce que les bornes de la ville soient exportées plus avant de façon à enclore les subdivisions de terrains qui enserrent Edmonton de tous côtés.

Un nouvel arrivé dans l'Alberta, M. Léger Roy, de Lamoureux, était en ville la semaine dernière.

Le pays lui plaisant fort, il est immédiatement parti à la recherche d'un homestead dans la région de St-Paul des Métis.

NOUVELLES DE PARTOUT.

Suite de la page 1.

litiques, ont acclamé la décision du gouvernement de demeurer ferme sur la question d'honneur national.

De plus, il est à croire que l'Allemagne sait que l'Angleterre et la Russie ont été tenues au courant de tout ce qu'a fait la France et que non seulement elles approuvent celle-ci, mais encore qu'elles sont prêtes à l'appuyer moralement et matériellement.

L'Europe assiste maintenant au premier essai de la triple alliance anglo-franco-russe et la France se réjouit de cette éprueve qui marque son émancipation définitive de l'hégémonie allemande.

Londres. — L'attitude de l'Angleterre dans la crise actuelle est clairement indiquée dans l'article suivant publié par le "Spectator":

"Nous n'avons qu'une chose à dire en ce qui concerne l'incident de Casablanca, c'est d'assurer mes voisins et nos amis les Français, que, si malgré tout l'esprit de conciliation que leur gouvernement montre dans ses négociations avec l'Allemagne, les affaires tournaient au pire, ils trouveraient immédiatement l'Angleterre à leurs côtés et cela malgré les lourdes responsabilités qui incomberaient à cette puissance."

Voici maintenant les dépêches qui apportent la conclusion de l'incident:

Paris. — Le ministre des affaires étrangères regarde l'incident Casablanca — la désertion de sujets allemands de la légion étrangère de l'armée française — comme virtuellement réglé. Le gouvernement a télégraphié à M. Cambon., l'ambassadeur de France à Berlin, d'accepter les propositions soumises par le baron Von Weachter, du ministère allemand des affaires étrangères.

Bien qu'on ne soit pas disposé à s'énorgueillir de cette victoire française, on est cependant très heureux que l'Allemagne ait finalement reconnu la justice de la prétention française qu'il ne pouvait y avoir de désaveu de la conduite des agents français à Casablanca avant la décision du tribunal d'arbitrage. L'Allemagne base son consentement sur le caractère absolument divergent des rapports de l'incident faits par les agents de la France et ceux de l'Allemagne.

La formule de règlement, telle qu'acceptée, se compose de deux déclarations: la première est pratiquement identique à celle soumise par l'ambassadeur Cambon la semaine dernière, elle stipule qu'après l'échange d'expressions de regret mutuel de l'incident, la question de droit et de faits sera soumise à l'arbitrage du tribunal de La Haye, en vue des contradictions dans les rapports français et allemands de l'incident.

La seconde déclaration stipule que le pays dont les agents auront été trouvés en faute fera des excuses à l'autre.

Berlin. — La nouvelle formule de règlement a été approuvée par l'empereur Guillaume, ce qui signifie que son acceptation par le gouvernement est assurée.

ANGLETERRE.

La crise du travail est l'évènement de cette semaine qui s'impose àl'attention, reléguant au deuxième plan la rentrée des chambres, même les coutumières et orageuses manifestations des suffragettes.

Il y a dans la seule ville de Londres, 150,000 sans-travail, et ce chiffre officiel ne peut être accepté comme exact.

Il est donné par les trade-unions; or il faut se rappeler que les trade-unions rayent de leurs listes les chômes qui pendant six mois n'ont pas pu payer leurs cotisations. Comme, dans certains cas, ces syndicats paient à leurs membres un minime salaire de chômage, il va sans dire que les mauvais ouvriers et les paresseux, les "loafers" sont éliminés avec le plus grand soin. Cet élément comprend en grande partie des alcooliques et des dégénérés; leur cas ne saurait être étudié dans cet article.

Mais il y a beaucoup d'ouvriers ne faisant pas partie des trade-unions, soit parce que leur métier les expose à plusieurs jours de chômage par saison, par mois, et même par semaine, d'autres parce qu'ils sont ouvriers en chambre, travaillant à des salaires dérisoires, ne leur permettant pas de payer la modeste cotisation mensuelle des trade-unions.

La question du chômage est loin d'être le résultat d'une crise commerciale passagère, comme beaucoup l'affirment. Il suffirait pour la démontrer de citer des chiffres. Dans les années de prospérité commerciale, le nombre des chômeurs n'a pas diminué d'une façon sensible et, pour n'en donner qu'un exemple, en 1907, qui fut une année exceptionnelle, les enfants des écoles de Londres arrivant sans avoir rien mangé depuis leur repas scolaire de la veille se chiffraient par cent vingt-deux mille.

Tous les ans la situation s'aggrave sans que la prospérité commerciale influe sensiblement sur elle. Les causes initiales doivent donc être cherchées ailleurs.

M. Lloyd George en a dernièrement énoncé quelques-unes. A part les raisons économiques communes à toutes les nations, elles résident dans la constitution même de l'Angleterre.

Tant que les 43 millions de sujets britanniques ne pourront pas exprimer leur volonté d'une façon équitable, tant qu'il existera des privilèges à même d'imposer leurs idées par dix bulletins de vote aux élections législatives, tant qu'une Chambre haute composée de 500 lords siégeant par droit d'hérédité pourra opposer son vote aux lois votées par la majorité des membres du Parlement, il ne faut pas compter sur les réformes sociales efficaces et durables.

" Le Journal est le défenseur vigilant de la Religion, de la Langue et des Droits d'un peuple."

S'abonner à un journal, c'est, en le soutenant, faire œuvre patriotique.

Canadiens-Français, abonnez-vous au

'Courrier de l'Ouest'

le seul organe français de défense de votre Religion, de votre Langue et de vos Droits à l'Ouest de Winnipeg.

ABONNEMENT — Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50 " Europe, $2.00 "

LE COURRIER DE L'OUEST

EDMONTON, ALTA.

DRAWER 50.